

2023

Rapport d'activités



Lire et Écrire en Wallonie

Sommaire



Éditorial	_____	<u>1er</u>
Lire et Écrire Wallonie	_____	<u>02</u>
Les 3 missions	_____	<u>07</u>
Les formations et les apprenants en Wallonie	_____	<u>35</u>
Les ressources	_____	<u>43</u>
Les perspectives 2024	_____	<u>47</u>
Annexes	_____	<u>52</u>

Éditorial

Voici arrivée l'heure de dresser les grandes lignes d'une année de travail jalonnée de nombreux chantiers. Au moment d'écrire cet édit, difficile de ne pas entrevoir au cœur des enjeux, la perspective des prochaines élections. Et quels enjeux ! À travers des situations individuelles auxquelles les Régionales sont confrontées, mais aussi des analyses, études et négociations que Lire et Écrire en Wallonie a menées, l'année 2023 nous conduit à porter un regard inquiet sur l'état des droits et la prise en compte des personnes en difficulté de lecture et d'écriture en Wallonie.

En effet, rompant des équilibres existant parfois de longue date, et/ou les mettant en balance, plusieurs réformes, négociations, déclarations tendent à restreindre les libertés tant des personnes elles-mêmes que des associations. Dans ce contexte mouvant et face à des publics en grande détresse et parfois en colère, les trois grandes missions de la Coordination wallonne de Lire et Écrire s'avèrent tout aussi indispensables pour soutenir les Régionales et les équipes.

Ainsi, face à ces perspectives de chamboulement des droits, des directives politiques et des subventions, la Coordination a maintenu son cap et son **rôle d'interpellation, de plaidoyer** avec des avancées dans certains cas. Riche en recommandations, grâce notamment à un travail de co-construction du Mémoire wallon, 2023 fut à bien des égards une année intense.

Dans un climat d'incertitudes face aux modalités et attentes politiques changeantes et des équipes fatiguées car durement touchées par les pressions et réalités de vie auxquelles elles font face, **la mission de soutien aux Régionales** n'en est que plus précieuse. Je remercie d'ailleurs toutes les équipes pour leur investissement, leur flexibilité et leur confiance à toute épreuve.

Enfin, de par son essence même de rassembler, partager, diffuser les informations et les constats, les difficultés et les pistes de solution, les expérimentations et les recherches, **la mission de coordination** a toute sa place pour faire face à ces enjeux qui affluent.

Les pages qui suivent détaillent davantage l'activité des trois missions de l'association durant l'année 2023.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !



Lire et Écrire en Wallonie

01

Nos objectifs

03

02

Notre rôle

05

03

Les Régionales wallonnes

05

Lire et Écrire en Wallonie

Issue des Mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire a pour but de promouvoir et de développer l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue :

- d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- de promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.

Nos objectifs

Si on se réfère à la définition de l'UNESCO (1958), l'analphabétisme est défini comme « l'incapacité de lire et d'écrire, en la comprenant, une phrase courte et simple en rapport avec sa vie quotidienne ».

20 ans plus tard, l'UNESCO définit cette fois l'analphabétisme fonctionnel non seulement comme le fait de ne pas être capable de lire et d'écrire des phrases simples, mais aussi de ne pas pouvoir « s'engager dans toutes les activités pour lesquelles les compétences de lecture et d'écriture sont exigées, dans le but d'assurer le fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté ».

Deux concepts ressortent de ces définitions : la compétence purement linguistique de savoir lire et écrire d'une part, et la notion de compréhension, d'émancipation, de participation à la vie en société, d'autre part.

Pour Lire et Écrire, au-delà du simple fait d'apprendre à lire et à écrire, l'alphabétisation doit, dès lors, se voir comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale ». Vecteur qui ne peut se développer sans action collective de transformation sociale, visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique.



Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux, la transformation des rapports sociaux (permettant de sortir des rapports dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion) et la participation et l'émancipation de tous et toutes.

Bien consciente, néanmoins, que l'analphabétisme et l'illettrisme sont deux réalités différentes, par souci de facilité de lecture dans les documents, Lire et Écrire a fait le choix d'utiliser le mot « analphabétisme » pour englober l'ensemble des réalités vécues par les personnes en difficulté de lecture, d'écriture et de calcul.

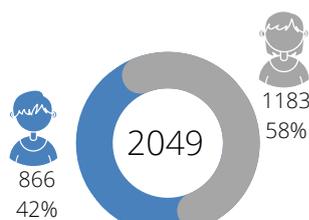
Plus précisément, Lire et Écrire en Wallonie, et plus largement l'ensemble du Mouvement, s'inscrit dans une alphabétisation dite « populaire ». Pour nous, l'analphabétisme n'est pas un problème individuel mais a pour cause et conséquence l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique. Ainsi, une formation en alphabétisation n'est pas seulement une formation en linguistique. Apprendre à lire et à écrire est vu comme un outil pour atteindre les buts personnels des apprenants qui sont divers et variés : soutenir la scolarité des enfants, trouver ou garder un travail, sortir de chez soi, se débrouiller seul, comprendre le monde dans lequel on vit, y prendre une part active, critique et solidaire. Notre but est donc bien d'utiliser l'alphabétisation dans un objectif de pédagogies émancipatrices et interculturelles.

Le public de Lire et Écrire est composé de personnes qui n'ont pas atteint les compétences attendues en fin de 6ème primaire ou équivalentes au CEB. Ce sont soit des personnes qui ont suivi une scolarité en Belgique ou ailleurs mais qui ne maîtrisent aucune langue à la lecture et à l'écriture ; soit des personnes qui ne sont jamais allées à l'école.

L'analphabétisme est une notion subjective qui dépend de normes arbitraires, variant selon les lieux, les époques et les enjeux du développement économique et social de la société.

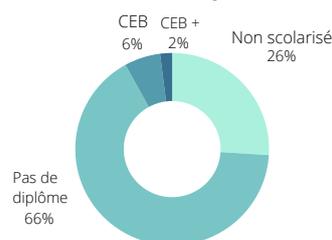
Pour Lire et Écrire, l'alphabétisation n'est pas une fin en soi. Au-delà des compétences linguistiques pures, alphabétiser, c'est donner des outils – parmi d'autres – pour comprendre le monde, pour s'y situer, pour développer ses capacités d'analyse et de réflexion critique, pour y agir socialement, économiquement, culturellement et politiquement.

Nombre d'apprenant-e-s



En 2023, 456.416 heures de formations ont été données.

Niveau de diplôme



98% des apprenants ont maximum le CEB.

Nombre d'apprenant-e-s

32% des apprenants sont de nationalités belges

TOP 10	%
Belgique	32%
Syrie	12%
Maroc	11%
Afghanistan	5%
Guinée	4%
Turquie	4%
Italie	3%
Iraq	2%
RDC Congo	2%
Erythrée	2%



Notre rôle

Lire et Écrire en Wallonie a pour but de promouvoir et développer l'alphabétisation en Région wallonne. Pour atteindre cet objectif, Lire et Écrire en Wallonie, en cohérence avec le cadre global du Mouvement, et en étroite collaboration avec les huit Régionales autonomes qui la composent, a développé 3 missions principales :



Mission politique

Cette mission lui confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation.



Mission de service aux Régionales

En appui aux actions et projets portés par ces huit Régionales, Lire et Écrire en Wallonie développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités.



Mission coordination

La mission de coordination de Lire et Écrire en Wallonie a pour but d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d'actions commun au niveau wallon et les plans d'actions de chacune des Régionales.

Les Régionales

Les huit Régionales coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie sont des ASBL autonomes qui participent à l'élaboration d'un projet global et commun autour de l'alphabétisation.

Les Régionales sont : Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers et Lire et Écrire Wallonie picarde.



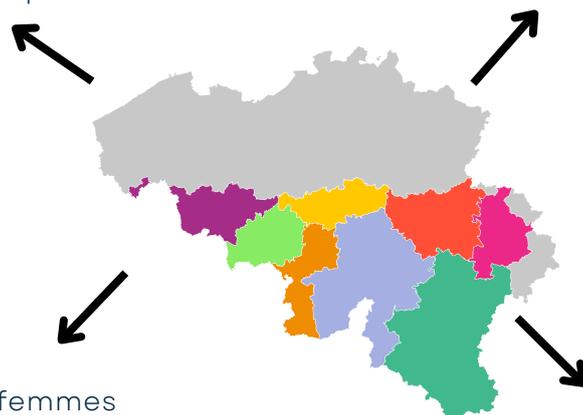
Lire et Écrire en Wallonie

79 %
de travailleurs
à temps plein

202
travailleurs

77 % femmes
23 % hommes

48 ans
âge moyen



Les 3 missions de Lire et Écrire en Wallonie

01

07

La mission politique

- Le suivi des différentes réformes législatives sectorielles
- Les analyses et études

02

17

La mission de soutien aux Régionales

- La gestion de la base de données des apprenants
- Le soutien administratif et financier
- Le soutien juridique
- Le soutien pédagogique
- Le soutien à la communication

03

22

La mission de coordination

- La Convention RW alpha
- La formation des travailleurs
- Les projets pédagogiques
- Les projets coordonnés
- Les mandats opérationnels de LEEW

Les trois missions de Lire et Écrire en Wallonie

Mission politique

Le suivi des différentes réformes législatives sectorielles

Écouter pour mieux agir

Afin de pleinement jouer son rôle d'interlocuteur pertinent aux yeux des décideurs politiques et institutionnels, il est important de se tenir au courant, d'être vigilant et surtout d'intervenir dans les dossiers les plus stratégiques. Pour y parvenir, Lire et Écrire en Wallonie a mis en place une veille qui vise à anticiper des réactions en vue de la création/la modification d'un arrêté, d'un décret ou d'une loi.

Dès lors, en plus de la veille médiatique quotidienne, une veille politique est réalisée chaque semaine sur base des points déposés en commissions du Parlement Wallon et du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que des ordres du jour des deux Gouvernements.

Agir pour une meilleure prise en compte : les mandats

La Coordination wallonne, dans sa mission politique, en tant que Fédération mais également en tant que représentant pour compte de tous, assume une série de mandats, mission confiée par le CA et l'AG mais aussi par les pouvoirs subsidiant.

La mission politique de Lire et Écrire en Wallonie comprend deux volets :

Le volet employeur

Être le garant de la prise en compte des réalités des Régionales wallonnes dans les décisions politiques qui les impactent.

Le volet représentant du secteur de l'alpha

Jouer le rôle d'interlocuteur privilégié pour toutes les questions liées à l'alphabétisation et sa prise en compte dans les décisions politiques et textes légaux.



CONCERNANT LE VOLET « *EMPLOYEUR* »

FESEFA

Depuis 2020, la direction de Lire et Écrire en Wallonie assure le mandat de Président de la Fesefa. Ce rôle lui permet de garantir une certaine visibilité des Régionales dans la définition des positions communes et l'élaboration des propositions pour promouvoir et défendre les ASBL membres. En plus des instances décisionnelles (CA, AG), Lire et Écrire en Wallonie est présent à la Chambre Insertion Socioprofessionnelle et, avec Lire et Écrire Communauté française, à la Chambre Éducation Permanente.

La présence de Lire et Écrire en Wallonie dans cette Fédération d'employeurs, et par les mandats qu'elle occupe, lui permet d'être directement associée à certains dossiers politiques importants (réforme APE, accords du non-marchand...). La présence en ces lieux permet d'attirer l'attention sur la prise en compte de la particularité : une association poly-agrée sur 3 niveaux de pouvoir (RBC, RW et FWB).

Cessoc et Unipso

Dans la structuration patronale, la Fesefa a des mandats au sein de la Cessoc et de l'Unipso. C'est donc grâce au mandat au sein de la Fesefa que Lire et Écrire en Wallonie siège au CA et à l'AG de la Cessoc et participe à différents GT de l'Unipso.



CONCERNANT LE VOLET « *REPRÉSENTANT DU SECTEUR DE L'ALPHA* »

Interfédération des CISP

Dans le cadre de cette mission, la Coordination wallonne porte aussi un mandat auprès de l'Interfédération des CISP. Avec quatre autres fédérations, elle promeut et défend le secteur de l'insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons. Lire et Écrire a fait le choix depuis de nombreuses années d'être représentée au CA par la Direction de Lire et Écrire en Wallonie et par un représentant d'une Régionale (le poste est actuellement occupé par la Directrice de Lire et Écrire Brabant wallon). La Coordination wallonne est attentive aux modifications qui interviennent dans le secteur car l'ISP est la source de financement structurel la plus importante en Wallonie pour les Régionales de Lire et Écrire. En effet, pour certaines Régionales, le public « demandeurs d'emploi » représente la majorité des apprenants et, par conséquent, entre 45 % et 70 % des moyens de subventionnement, suivant les Régionales.



Le comité de pilotage de l'alpha en FWB

Lire et Écrire vise une transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels dans une perspective d'accès aux droits fondamentaux, d'émancipation, de participation des personnes et de changement social vers plus d'égalité. À ce titre, Lire et Écrire en Wallonie, aux côtés de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française, représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de l'alpha[1] en Fédération Wallonie Bruxelles.

L'objectif : organiser la concertation entre les différents acteurs, être l'interlocuteur au niveau de la conférence interministérielle.

Groupe de travail axe 3 du décret « Éducation permanente »

Lire et Écrire en Wallonie participe également au GT axe 3 du décret EP qui a pour objectif de réunir les 3 Coordinations de Lire et Écrire en vue de se coordonner par rapport aux travaux respectifs, s'alimenter mutuellement et définir une ligne politique à suivre pour les chargés d'analyses et d'études tout au long de l'année.

Réunis à quatre reprises en 2023, les chargés d'analyses et études des trois coordinations de Lire et Écrire – Wallonie, Bruxelles, Communauté française – se réunissent au sein du GT Axe 3, relatif à l'axe 3 du Décret Éducation Permanente.

À travers ces quatre temps de réunion, il a été question de faire un état des lieux systématique des avancées du travail de chacun des membres ; de présenter – sur demande du groupe – les résultats d'une étude récemment publiée (« [L'apprentissage tout au long de la vie, émergence d'un "mantra politique"](#) ») ; de s'informer sur des auteurs et événements ressources pour les travaux en cours ou à venir ; d'avoir un feedback de l'inspection « Axe 3 » récemment effectuée au sein du Mouvement ; de mettre en discussion un aspect méthodologique concernant chacun des membres dans le travail de recherche, celui de la définition de son objet de recherche et des divers enjeux pouvant en découler.

Le groupe de travail Cadre de référence

En appui à Lire et Écrire Communauté française et aux coordinateurs pédagogiques, conseillers pédagogiques et chargés de projets qui en sont membres, la Coordination wallonne participe au groupe de travail « Cadre de référence » afin de développer et orienter au mieux la pédagogie de Lire et Écrire et d'articuler la démarche Alpha pop et CISP. Sur base d'analyses, de supports et de réflexions adéquats, il y est question de soutenir l'appropriation des balises de l'alphabétisation populaire par les travailleurs de première ligne, à savoir les formateurs. Le GT Cadre de référence se réunit tous les deux mois.

[1] À l'initiative de la Ministre Liénard et soutenue par le Ministre Jeholet, une CIM s'est tenue le 3 juin 2021. Parmi les objectifs déterminés par la CIM, deux touchent particulièrement Lire et Écrire :

- l'identification de l'offre, de la demande et des besoins de l'(an)alphabétisme ;
- la distinction et l'identification d'un vocabulaire commun (alpha / FLE / RAN).



Le groupe de travail « campagne »

Lire et Écrire en Wallonie vient en soutien dans l'organisation de la journée internationale de l'alphabétisation. Le rôle de la Coordination wallonne est d'être une force de proposition dans l'élaboration des outils de communication (avis sur les vidéos, proposition de création de contenus entre la diffusion des vidéos, etc.), d'assurer un relai du communiqué de presse dans la presse régionale, d'interpeller le monde politique régional et enfin d'assurer la présence de la campagne et des actions de terrain sur ses réseaux sociaux.

Les actions concrètes

L'AGRÈMENT CISP

Tous les agréments sont venus à échéance au 31 décembre 2022. À l'initiale, dans le cadre du plan de relance, un montant de 6 millions avait été prévu pour permettre une augmentation de l'offre de formation à partir de 2023. Lors du conclave budgétaire, le Gouvernement est revenu sur cette décision en supprimant cette enveloppe. Résultat, le budget dédié aux nouveaux agréments est identique à celui de 2022.

La question de la répartition de l'enveloppe sur 2023 s'est posée sachant que tous les centres n'ont pas réalisé le même pourcentage d'heures de formation. Dans le cas de Lire et Écrire, cette décision a amené trois Régionales à perdre des subventions. Le travail de la Coordination a été de soutenir ces Régionales dans leur demande.

LE PASSEPORT DRIVE

Le Passeport Drive permet à certains demandeurs d'emploi de bénéficier d'un financement pour l'obtention du permis théorique et pratique B (auto) ou AM (cyclomoteur). Au niveau de Lire et Écrire, plusieurs Régionales wallonnes travaillent cette question avec leurs groupes d'apprenants. Néanmoins, la méthode de financement de cet outil pose questions, notamment par rapport à la temporalité d'apprentissage du public alpha.

En 2023, le travail de la Coordination a été :

- d'organiser une répartition équitable des passeports entre toutes les Régionales ;
- de participer au travers de l'Interfédération à l'élaboration d'un nouveau mécanisme financier pour l'appel 2024.
- d'être actif au sein du Consortium Mobilité afin que les personnes analphabètes soient prises en compte ;
- d'intervenir sur le projet d'AGW de la ministre de Bue concernant la réforme du permis de conduire théorique et, là aussi, de veiller à ce que les personnes en difficulté de lecture et d'écriture ne soient pas exclues.



LA RÉFORME APE

Cette réforme a déjà été abordée dans le cadre du rapport d'activité 2022. Certains points de la réforme coïnciaient encore en 2023 :

- le calcul du VGE ;
- l'indexation.

Lire et Écrire en Wallonie a assuré un suivi du dossier et le plaidoyer nécessaire pour que l'impact soit le moins négatif possible pour les Régionales wallonnes.

LES ACCORDS DU NON-MARCHAND 2023 - 2025

Trois Conventions collectives de travail 2023 – 2024 ont été signées :

- la CCT « Revalorisation barémique » ;
- la CCT « Réduction du temps de travail à partir de 60 ans » ;
- la CCT « Création nette d'emploi ».

L'enjeu de ces accords se situe surtout, pour Lire et Écrire Wallonie, au niveau des ASBL poly-agrées. En effet, les accords du non-marchand ne concernent que les travailleurs agréés CISP et ne prennent pas en compte les travailleurs relevant d'autres subventions.

De plus, ces accords sont très complexes à mettre en œuvre. Le travail de Lire et Écrire en Wallonie a porté sur plusieurs axes :

- participer notamment au sein de la commission paritaire 329 à la rédaction des CCT ;
- élaborer et proposer des outils à l'administration afin que la charge administrative dans les Régionales soit la plus faible possible ;
- participer à la récolte des données afin d'identifier les montants alloués à chaque Régionale ;
- tenter d'éclaircir les zones d'ombre, imprécisions ou points qui ne relèvent pas de la négociation entre partenaires sociaux mais d'accords avec les administrations chargées de mettre en œuvre ces accords ;
- vérifier que ces mesures ne mettent pas en difficulté les Régionales en devant assumer des coûts insupportables en fond propre afin de ne pas créer un déséquilibre entre les travailleurs.

LE NOUVEAU DÉCRET CONCERNANT LE CODE DE L'ACTION SOCIALE

La Coordination wallonne de Lire et Écrire est attentive aux travaux qui affèrent au nouveau code de l'action sociale. En effet, parmi les règles qui risquent de coincer : le nombre minimum d'apprenants par groupe qui risque de mettre en difficulté les acteurs se situant sur les territoires ruraux. Suite aux interpellations de Lire et Écrire en Wallonie, une réunion a eu lieu avec l'administration pour intégrer la problématique de la ruralité dans la nouvelle réforme.



Collaborations, réponse à des demandes d'expertises

Digi-parents

Au même titre que d'autres organisations publiques privées marchandes et non marchandes, Lire et Écrire Wallonie fut contacté par la Fondation Roi Baudouin pour participer au jury de son appel à projets « Digi-Parents ». Celui-ci visait à « accompagner et renforcer les compétences numériques des parents dans une situation de vulnérabilité socio-économique ». Participer dans ce cadre à un jury se voulant professionnel et indépendant demanda d'examiner individuellement l'ensemble des 33 dossiers francophones reçus afin d'effectuer ensuite une sélection en jury des dossiers les plus pertinents.

Digichallenge

Lire et Écrire Wallonie a été sollicité par l'Agence du Numérique afin de faire tester un nouvel outil développé pour tout citoyen souhaitant évaluer soi-même ses compétences numériques. Il s'agit du test « [DigiChallenge](#) ». La place de Lire et Écrire dans ce cadre fut de le soumettre à des apprenants en alphabétisation afin de renvoyer remarques, commentaires et propositions de modification pour que l'application soit la plus inclusive possible car plus accessible à tous. Deux groupes d'apprenants, un à Bastogne et l'autre à Jemeppe-sur-Meuse, égalant un total de 15 participants aux profils diversifiés, ont ainsi participé à tester et commenter l'application.

Services publics inclusifs

Autour de la table avec d'autres associations et institutions/directions du Service Public de Wallonie, Lire et Écrire Wallonie a participé à deux temps de réunion nommés « Services publics inclusifs ». L'objectif donné à ces temps de rencontre initiés par le SPW consista à s'assurer que les services de l'administration restent accessibles pour l'ensemble de la population, qu'ils n'excluent donc pas par leur simple accès, et plus particulièrement au regard du processus de numérisation de l'administration publique. La place de Lire et Écrire dans ces temps d'échanges fut de représenter le public (et potentiel public) de l'alphabétisation afin d'intégrer au mieux leurs difficultés dans la réflexion et l'adaptabilité des services. Situait la problématique de l'inclusivité des services publics en ligne, la réflexion formulée par les organisateurs se veut également plus globale en s'appuyant notamment sur les deux questions éthiques suivantes : « Quel type de service voulons-nous offrir ? Quelles valeurs l'administration souhaite-t-elle défendre ? ». Encore en chantier, le travail continuera en 2024.

Macartonom.be

Dans le cadre du Plan d'inclusion numérique de Wallonie, Lire et Écrire a participé, avec d'autres acteurs défendant les intérêts de publics cibles, à deux temps de réunion en vue de travailler autant que possible sur l'accessibilité d'un outil cartographique répertoriant et indiquant les « lieux d'inclusion numérique » développé par l'Agence du numérique : Macartonom.be.



Indice de situation sociale de la Wallonie

En milieu d'année 2023, Lire et Écrire fut consulté par l'IWEPS dans le cadre de son enquête annuelle consacrée à l'Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS). Complémentaire au PIB, cet indicateur met en lumière les conditions de vie et inégalités sociales en Wallonie et c'est au regard du « Focus sur la grande précarité et l'urgence sociale » que la rencontre entre Lire et Écrire et l'IWEPS eut lieu afin de contribuer, depuis notre terrain d'action, l'analphabétisme et l'alphabétisation, à la dimension qualitative de la constitution de l'indicateur ([ISS de 2023](#)).

Prise de parole, interventions

Lire et Écrire Wallonie fut sollicité à plusieurs reprises en 2023 pour intervenir dans différents événements et espaces prêtant à la réflexion. Prenant appui sur des résultats issus du travail d'analyses et études, chacune de ces interventions concerne « la question numérique », c'est-à-dire la place laissée aux personnes (citoyens, professionnels) dans leur diversité et leurs vulnérabilités au regard de celle grandissante que prennent les dispositifs numériques dans le monde social.

26/01

Intervention à la journée annuelle de [rencontre des EPN et PMTIC de Wallonie](#) - communication consacrée à la numérisation des services d'intérêt général au regard des personnes analphabètes.

14/02

Intervention à la journée de réflexion « [Comment le numérique questionne nos pratiques](#) », organisée par un ensemble d'acteurs publics et associatifs du Brabant wallon - communication consacrée à l'impact du numérique sur les travailleurs sociaux de première ligne.

01/04

Intervention à la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES, UCL) dans le cadre d'un séminaire consacré aux dispositifs de protection sociale - la communication fut consacrée à une analyse du décret sur « l'accompagnement orienté coaching et solutions », et plus particulièrement encore concernant les personnes peu/non scolarisées ainsi qu'à une déconstruction de la notion de « fracture numérique ».

06/04

Intervention au [colloque de la FGTB Liège-Huy-Waremme](#) consacré aux seniors et futurs seniors - communication sur l'accès aux services essentiels au regard des inégalités sociales-numériques.

24/05

Présentation de [l'étude de 2022](#) aux membres de l'équipe pédagogique (coordinatrice pédagogique et formatrices salariées et volontaires) de Lire et Écrire Wallonie picarde.

10/11

Présence au premier [salon wallon des acteurs de l'inclusion numérique](#). Il était important pour Lire et Écrire de rappeler que si le numérique peut être une aide incontestable pour certains citoyens, il est également facteur d'exclusion pour d'autres. Il est dès lors indispensable de se poser la question de l'inclusion des personnes en difficulté avec le numérique et de la pertinence de garder plusieurs possibilités.





COLLABORATION POUR L'ENQUÊTE PORTANT SUR L'ISADF

Lire et Écrire Wallonie fut contacté fin 2023 par l'IWEPS afin d'appuyer les chargés de recherche dans leur enquête visant à constituer l'ISADF, l'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (enquête en 2024, publication en 2025). La proposition de collaboration vise ici à œuvrer au mieux à l'accessibilité (l'intelligibilité) du questionnaire qui sera communiqué à un échantillon aléatoire de citoyens wallons, dont des personnes en difficulté avec l'écrit.

Cette enquête peut amener des éléments intéressants dans le cadre de l'observatoire de l'alphabétisation mis en place par Lire et Écrire en Wallonie.



LE MÉMORANDUM

À un an des élections, l'objectif est de sensibiliser les partis politiques aux besoins des personnes analphabètes et du secteur de l'alphabétisation. Ce [document](#) a pour objectif d'être un appui aux réunions avec les partis politiques afin d'inscrire certaines revendications, si pas toutes, dans les programmes pour une opérationnalisation dans la future Déclaration de politique régionale.

Ce document, co-construit avec les Régionales et le Conseil d'Administration, se veut le plus concret possible pour donner aux partis des propositions ambitieuses pour le droit à une alphabétisation de qualité pour tous.

Concrètement, à l'exception du MR, tous les partis politiques ont été rencontrés individuellement en 2023. En plus de ces rencontres, un colloque « [L'alphabétisation au cœur des politiques wallonnes](#) » a été organisé en octobre 2023. Celui-ci avait pour objectif de confronter la réalité de terrain avec les orientations des différents partis politiques démocratiques wallons (tous présents ce jour-là).

Ce travail de sensibilisation de la part de Lire et Écrire en Wallonie a permis d'aboutir à :

- l'inscription de plusieurs revendications dans le programme d'un parti ;
- l'élaboration de plusieurs questions parlementaires à destination de la Ministre de tutelle ;
- l'éloge du travail de Lire et Écrire lors des interventions de l'ensemble des groupes politiques au Parlement wallon, dans le cadre du vote pour le décret portant sur l'assentiment de l'accord de coopération concernant les politiques en matière d'alphabétisation des adultes



Les analyses et études

La production d'analyses et d'études s'inscrit dans le cadre du décret relatif à l'Éducation permanente. Dans cette optique, elle vise la réalisation d'articles, et de travaux de recherches plus conséquents, mettant en évidence un point de vue critique sur des thématiques relatives à l'alphabétisation.

Dans le cadre de son rôle de négociation, de revendication et de plaidoyer politique et institutionnel, Lire et Écrire en Wallonie réalise des analyses et des études. L'objectif étant de pouvoir dégager, sur base des réalités de terrain des Régionales, des points d'attention et des recommandations à porter auprès des décideurs politiques pour faire bouger les choses. Ces différentes recherches permettent constamment d'interroger les pratiques au sein de Lire et Écrire, de se remettre en question mais également de permettre aux travailleurs des Régionales d'avoir une vue sur ce qui se passe sur les autres territoires.

En d'autres termes, il s'agit, au travers de ces écrits, de formuler un point de vue critique sur des thèmes de société, tel que le promulgue le décret Éducation permanente. La mission politique de Lire et Écrire en Wallonie s'en retrouve également alimentée en soutenant la réflexion sur les orientations en matière d'alphabétisation, en portant et diffusant le point de vue et en réalisant un travail d'interpellation.

En 2023, les thématiques abordées sont :



Des clics et des claques pour des professionnels engagés

Justine Duchesne

[Lire l'article](#)

Le numérique – ou plutôt la façon dont les technologies numériques sont mobilisées et interfèrent dans le cadre professionnel – semble créer du trouble dans le rapport que les acteurs du social entretiennent avec leur métier. Cet article vise à mettre en exergue les difficultés rencontrées par les acteurs de l'accompagnement à Lire et Écrire, notamment en raison d'un afflux de nouvelles requêtes émises par les publics en alphabétisation, perdus face à des démarches administratives à effectuer désormais en ligne.

Au sein des formations en alphabétisation, certains apprenants peuvent se voir confrontés à la diminution de leurs allocations sociales. En cause, un mécanisme de

« reprise » des indemnités de formation perçues. Cette diminution est non seulement source d'incompréhension, mais pousse également certains d'entre eux à se réorienter vers d'autres voies formatives. Dans cet article, nous chercherons donc à exposer les revers d'une disposition légale prévue à l'article 35 de l'arrêté royal portant sur le règlement général en matière de droit à l'intégration sociale et ses impacts sur le quotidien d'apprenants en alpha à Lire et Écrire.



Immunisation limitée, avantage neutralisé

Justine Duchesne
Maude Bertrand

[Lire l'article](#)





Évolution des publics en formation d'alphabétisation

Analyse à partir de données statistiques de Lire et Écrire en Wallonie

Justine Duchesne
Josua Gräbener
Thomas Charles

[Lire l'article](#)

Entre 2009 et 2021, le nombre d'apprenants inscrits en formation d'alphabétisation à Lire et Écrire sur le territoire wallon a connu une baisse durable, tandis que le nombre d'heures de formation est resté globalement constant. La composition du public s'est également modifiée : le nombre d'apprenants détenant le CEB a diminué et le nombre de bénéficiaires du CPAS a littéralement doublé. Loin des explications « faciles », cet article montre que les facteurs sont multiples et que ces changements peuvent notamment être liés aux politiques publiques mises en œuvre durant cette période.

Dans cet article, Michel et Jérôme, tous deux apprenants à Lire et Écrire Centre-Mons-Borinage, parlent avec animation de la place qu'ils occupent dans l'association, mais aussi de leur rôle au sein du groupe mixte apprenants-travailleurs. Groupe au sein duquel ils se sont investis et sont porteurs d'un message à contre-courant des préjugés et des idées toutes faites souvent véhiculées au sein de la société. Bénédicte, formatrice et agente de sensibilisation, est une alliée privilégiée dans cette aventure.



La vague contre la falaise

Justine Duchesne

[Lire l'article](#)



Comment ? Je ne comprends pas ce que vous dites !

Justine Duchesne

[Lire l'article](#)

La glottophobie, ce terme quelque peu barbare a été inventé par Philippe Blanchet afin de poser un mot sur une réalité vécue par de nombreuses personnes, en vue de désigner les discriminations à prétexte linguistique. L'intention de ce sociolinguiste était ainsi de mettre en évidence un domaine de discriminations largement ignoré, voire négligé, relevant de faits fréquents, ordinaires de la vie quotidienne. Aussi banale puisse-t-elle apparaître à première vue, cette distinction, opérée sur base d'un niveau de maîtrise de la langue, n'est malheureusement pas sans conséquences pour de nombreux apprenants qui disent littéralement « ne plus avoir osé parler » face à des situations de mépris, de rejet ou encore de déni de leur demande et de leur personne. De ces situations découlent des conséquences humaines et sociales non négligeables, notamment en termes d'accès à certaines ressources (financières, sociales...) ou à certains droits.





Sur quelles bases se développe l'engagement en alphabétisation pour des apprenants issus de l'immigration ? Quels facteurs contribuent, de plus, à leur persévérance dans l'apprentissage des savoirs de base ? Pour répondre à ces deux questions, nous porterons le regard sur les motifs d'engagement d'une série d'apprenants rencontrés dans trois Régionales de Lire et Écrire ainsi que sur la perception qu'ils ont de gagner en liberté d'action et sur leur progression dans leurs apprentissages. Afin de comprendre plus finement et de donner des pistes d'explication quant à leur implication, nous prêterons également attention à leur expérience sociale, à leur place et à la dynamique en formation ainsi qu'à leurs différents espaces d'activité.

[Regarder la vidéo de présentation de l'étude.](#)

[Lire l'article](#)

Mission de soutien aux Régionales

Dans le cadre de sa deuxième mission, Lire et Écrire en Wallonie vient en appui aux actions et projets portés par les huit Régionales wallonnes. Les Régionales étant des entités autonomes, elles sont libres d'accepter ou non ce soutien de la part de la Coordination, il ne s'agit donc en aucun cas d'une obligation.

Ces services de soutien vont de l'élaboration d'outils mais aussi de procédures communes et coordonnées décidées collectivement - tels que la base de données des apprenants -, au soutien à la gestion administrative et financière en passant par un soutien juridique, le suivi de questions méthodologiques ou encore par des soutiens ponctuels en communication. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.



La gestion de la base de données des apprenants

Depuis 2019, Lire et Écrire en Wallonie assure le développement et la gestion de la base de données commune aux huit Régionales. Véritable outil de gestion administrative et organisationnelle (gestion des heures de formations, répartition des apprenants entre les groupes de formation, etc.), elle est également un outil d'analyse statistique permettant d'appuyer la réflexion politique et stratégique tant au niveau local que régional.

En 2021, de nouvelles fonctionnalités ont été mises en place, notamment pour identifier les heures assimilées, cas de force majeure COVID ou encore les apprenants non-inscrits. Plusieurs modifications ont également été réalisées suite au changement de réglementation (F70bis, canevas CISP...) en 2022. En 2023, les développements se sont poursuivis afin de répondre aux demandes des Régionales et des pouvoirs subsidiant.

Grâce aux données recueillies, chaque année, depuis 2010, Lire et Écrire en Wallonie élabore les baromètres locaux et régional de l'alpha en Wallonie. Celui-ci présente en quelques indicateurs-clés les principales données relatives à l'action de formation mise en place par les huit Régionales wallonnes de Lire et Écrire, ainsi qu'à leurs apprenants entrés en formation. Cette année, en plus de la collecte des données, tout un travail de refonte du visuel des baromètres a été entrepris.

Le soutien administratif et financier

Le soutien général

Le travail de réorganisation du pôle administratif et financier a continué en 2023. Toujours dans cette volonté d'apporter un accompagnement plus proactif pour les Régionales, plusieurs améliorations ont été réalisées en 2023.

- **Amélioration du fichier de Reporting**

Ce fichier a été amélioré et remanié au niveau du visuel afin de mieux correspondre aux demandes effectuées par les pouvoirs subsidiant dans le cadre des dossiers de justification.

- **Amélioration de la mise à disposition des liquidités de la ligne de crédit coordonnée et du fichier de calcul des intérêts de la ligne de crédit et de refacturation**

Afin de mieux prendre en compte la réalité de terrain actuelle, il a été nécessaire d'adapter la procédure de demande tirage auprès de la banque et de remanier assez fortement le fichier de calcul des intérêts à refacturer à chaque Régionale. Parmi les adaptations : une meilleure prise en compte des taux d'intérêts et de la fréquence d'utilisation de la ligne de crédit lors des périodes les plus difficiles, par une possibilité de multi-tirage sur une même période, qui tient mieux compte de l'évolution des taux Euribor, puisque ceux-ci ont fortement augmenté en 2023.



À côté de ces améliorations, la Coordination a également pris en charge le renouvellement du marché public concernant le Réviseur.

Les aspects comptables

Dans le cadre des obligations liées à l'unité technique d'exploitation (UTE), la Coordination wallonne réalise la consolidation des comptes de l'ensemble des Régionales wallonnes, des trois Coordinations ainsi que le suivi avec le réviseur d'entreprise. Les comptes sont ensuite présentés tant aux instances de représentation des travailleurs qu'aux instances des différentes associations du Mouvement Lire et Écrire. En 2022, la consolidation des comptes a mis en lumière les limites des outils utilisés jusqu'alors.

L'année 2023 a donc été mise à profit pour repenser et améliorer les outils.

- **Amélioration de l'outil d'analyse des intercos [2]**

Cette amélioration permet de faciliter d'une part la comparaison entre les données, et d'autre part le traitement des discordances.

- **Amélioration de l'outil de consolidation [3]**

Suite au travail d'amélioration de l'outil d'analyse des intercos, il a été nécessaire de retravailler celui de la consolidation pour une meilleure liaison entre les deux outils.

- **Restructuration des comptes de dettes envers les Régionales dans le cadre des subsides coordonnés par Lire et Écrire en Wallonie**

Cette restructuration a pour objectif de permettre une communication plus fluide et une meilleure visibilité et transparence entre la Coordination et les Régionales dans le cadre de l'état des dettes par subsides.

- **Mise en place d'un fichier de suivi des subsides coordonnés**

Ce travail a pour objectif de permettre une analyse rapide de la concordance entre les chiffres présents dans la comptabilité de Lire et Écrire en Wallonie, les subsides réellement justifiés par les Régionales et les dettes et créances envers les Régionales et les pouvoirs subsidiant.

À côté de ces soutiens généraux, Lire et Écrire en Wallonie assure, moyennant refacturation, la tenue quotidienne de la comptabilité ainsi que des obligations comptables (registre UBO, comptes annuels...) de deux Régionales.

Lire et Écrire en Wallonie est également venue en soutien pour les aspects comptables et financiers pour une Régionale en difficulté au niveau des ressources internes.

Durant l'absence du Directeur adjoint de l'une des Régionales, un support complémentaire a également été fourni afin d'assurer la continuité des procédures et de veiller à la bonne application des obligations administratives et financières. Cette mission se prolongera en 2024 tant que la Régionale sera en difficulté pour gérer ses dossiers financiers (budget, justification, démarches administratives et financières diverses).

[2] L'interco est un processus de réconciliation qui a pour objectif d'identifier les opérations effectuées entre les différentes entités de Lire et Écrire. Ce fichier permet donc de vérifier que les données reçues d'une Régionale correspondent bien aux montants présents dans la comptabilité de la Régionale concernée.

[3] Ce fichier permet de rassembler les différentes comptabilités afin de reconstituer une comptabilité unique, appelée les comptes consolidés.



Le groupe de travail administratif et financier

Dans le cadre de cette mission de soutien, Lire et Écrire en Wallonie coordonne un groupe de travail qui réunit l'ensemble des coordinateurs administratifs et financiers des ASBL de Lire et Écrire, soit 15 personnes. Les objectifs de ce GT sont de :

- trouver de la cohérence entre les ASBL sur la manière de réaliser les tâches ;
- opérationnaliser les démarches au niveau des matières coordonnées ;
- transmettre de nouveaux éléments administratifs décidés à d'autres niveaux de pouvoirs (commission paritaire, législation régionale ou nationale...) ainsi que des actualités pertinentes pour le travail au quotidien ;
- faire remonter les questions/interpellations vers la Coordination wallonne et l'Interrégionale.

En 2023, le GT administratif et financier s'est réuni trois fois. Parmi les thèmes abordés :

- le mode de calcul, la mise en application des accords du non-marchand 2023-2025 et leur justification ;
- la nouvelle programmation FSE 2022-2027 : soutien dans la conception, la finalisation et la mise en ligne des projets définitifs pour la nouvelle programmation – une réflexion poussée et un accompagnement personnalisé pour les Régionales qui le souhaitent pour la justification de ces dossiers.

Le soutien juridique

Le conseil juridique consiste à apporter un éclairage et une expertise juridique dans des domaines très variés liés aux missions du Mouvement Lire et Écrire. Ce conseil est destiné tant au volet « employeurs » de l'UTE qu'aux Régionales. Dans le cadre du soutien à destination des Régionales, il s'agit d'un travail très pratico-pratique lié à la gestion quotidienne des ASBL.

Parmi les dossiers traités en 2023, on retrouve la CCT télétravail, des questions autour du RGPD, des questions plus administratives liées à la mise en conformité des statuts des ASBL et des questions RH plus précises et particulières.

Enfin, un travail a également été entamé pour mettre à jour le règlement de travail.



Le soutien pédagogique

Écoute des attentes et besoins dans les Régionales wallonnes

Lire et Écrire en Wallonie a organisé un temps de rencontre avec chacune des directions des Régionales wallonnes dans le but de collecter les attentes et intérêts concernant des enjeux sur trois plans différents : les projets pédagogiques développés, les rapports avec des acteurs politiques, les postures professionnelles.

L'objectif consistait à faire émerger les zones d'intérêt communes afin de proposer du travail d'appui tant pour le plaidoyer politique que pour la mise en place de groupes de travail et une visualisation plus directe des projets développés, facilitant de ce fait la rédaction d'articles voire d'analyses et études.

Accompagnement – appels à projets

Dans le cadre des appels à projets « Renforcement des compétences » et « Renforcement de l'accompagnement psychosocial », la chargée de projet au sein de la Coordination de Lire et Écrire s'est occupée, en 2023 :

- avec les autres chargés de projets des Fédérations, de centraliser les questions, mutualiser les ressources et faire l'interface avec le Cabinet et le comité d'accompagnement du SPW ;
- de l'accompagnement des Régionales demandeuses dans la mise en place de leur projet respectif : identification des freins et leviers potentiels, mise en place concrète, etc.

État des lieux de l'utilisation des outils du cadre de référence

Lire et Écrire dispose d'un cadre de référence pédagogique, basé sur les valeurs et la vision de l'alphabétisation définies par sa Charte. Celui-ci explicite tant ses buts que ses choix politiques et pédagogiques. Il donne également des repères communs, anime les discussions en équipe, soutient les processus de formation et la participation des apprenants, améliore l'évaluation, facilite la communication et le travail avec les partenaires, rend visible la réalité de l'alphabétisation et la nature de son travail.

Plusieurs outils découlent de ce cadre de référence. En 2023, la chargée de projet a souhaité établir un état des lieux de l'utilisation de ceux-ci au sein des Régionales. L'objectif étant d'identifier les forces et les faiblesses de chacun des outils. Cet état des lieux a été réalisé tant via des visites spécifiques dans chacune des Régionales que dans le cadre du groupe de travail « cadre de référence », coanimé par Lire et Écrire Communauté Française.



Le soutien à la communication

La communication dans les Régionales est prise en charge par les travailleurs, en sus de leurs missions, sans forcément qu'ils aient une formation spécifique dans le domaine et/ou le temps suffisant pour assurer les actions de communication sereinement.

Lire et Écrire en Wallonie vient alors en soutien aux Régionales demandeuses pour les épauler et les accompagner dans leur communication. Ainsi, en 2023, Lire et Écrire en Wallonie a apporté son soutien dans le cadre de :

- du projet de vidéos de mise en avant de la formation « alpha-travailleurs » ;
- la visibilité des Régionales sur le [portail CISP.be](https://portail.CISP.be) ;
- la réflexion sur la déclinaison locale du Mémorandum wallon ;
- la création du visuel pour [le projet FSE](#).

Mission de coordination

La mission de coordination de Lire et Écrire en Wallonie vise à organiser la concertation et la cohérence dans la mise en œuvre des projets coordonnés tant avec le plan d'actions commun à tous qu'avec les plans d'actions respectifs de chacune des Régionales.

La Convention Région wallonne - Lire et Écrire en Wallonie

La convention cadre entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie permet, par un soutien particulier et complémentaire, la mise en place d'actions spécifiques sur quatre axes :

- la sensibilisation et le développement partenarial ;
- l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des personnes ;
- la formation tant des formateurs que des publics ;
- la coordination/articulation avec les opérateurs existants.

Sa plus-value est essentielle dans le financement d'actions à destination de publics qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité des dispositifs soutenus par les politiques structurelles, notamment dans le cadre du décret CISP. Sans cette convention, ces actions ne pourraient pas exister.

Les actions sont développées tant dans les Régionales qu'au niveau de Lire et Écrire en Wallonie. Pour la Coordination wallonne, l'action comporte plusieurs dimensions :





Dimension politique

La Convention RW-alpha arrivant à échéance le 31/12/23, Lire et Écrire en Wallonie s'est attelée à préparer et négocier le renouvellement de la Convention.

Le projet déposé conjointement, Administration wallonne et Lire et Écrire, amène plusieurs nouveautés. Notamment, une réorganisation des axes de travail et la création d'un axe « observatoire de l'alphabétisation ».

Un bon nombre d'actions de réseautage et partenariats ont déjà été explicités et le seront encore tout au long de ce rapport d'activités.

Néanmoins, en 2023, on peut pointer notamment :

- la participation de la Coordination aux réunions des opérateurs alpha locaux dans le cadre de la présentation du Mémoire de Lire et Écrire en Wallonie,
- sa participation à la Matinale Horeca Forma Wallonie,
- la présentation de Lire et Écrire au Consortium de validation des compétences,
- etc.



Dimension réseautage



Dimension service

Elle assure la coordination administrative et financière des dossiers ainsi que la gestion des contacts et le suivi avec l'Administration. En plus de cela, la Coordination prend en charge la rédaction du rapport d'activités, l'adaptation du plan d'actions ainsi que leur présentation et le suivi avec le comité d'accompagnement.

La formation des travailleurs

Depuis 2020, Lire et Écrire en Wallonie a mis l'accent sur le développement des actions à destination des travailleurs. En ce sens, la coordination se positionne en faveur de l'inscription de la formation en alphabétisation dans les formations d'entreprises ou sectorielles et recherche des collaborations avec les fonds sectoriels de formations.

Les fonds sectoriels

Les Fonds sectoriels ont pour objectif de faire monter en compétence les travailleurs de leur secteur. En Belgique, ces fonds sont financés par une cotisation assimilée à une cotisation de sécurité sociale. Cette cotisation est fixée à 0,1 % de la masse salariale et est autogérée par le fonds.



Face à cela, Lire et Écrire en Wallonie travaille sur deux pistes d'actions :

- À ce jour, aucun fonds sectoriel ne dispense de formation en alphabétisation. Une piste permettant de favoriser la formation des travailleurs analphabètes et illettrés, non éligibles au CEP, serait de renforcer la place des formations en alphabétisation au sein des formations proposées par les fonds sectoriels.

En ce sens, une collaboration entre LEEW et le Comité de gestion du fonds sectoriel Co-valent est mise en place depuis 2022. Concrètement, cette collaboration a abouti à un fascicule de sensibilisation, entièrement financé par Co-Valent. Ce document a été envoyé à l'ensemble des entreprises du secteur et est disponible sur le site du Fonds sectoriel.

- La deuxième piste envisagée dans le cadre du Mémoire de Lire et Écrire en Wallonie est la création d'un fonds interprofessionnel dédié à l'acquisition des savoirs de base alimenté par les fonds sectoriels qui ne soutiennent pas la mise en place de formation en alphabétisation.

Les cellules de reconversion

Suite à l'accord des deux syndicats CSC - FGTB, Lire et Écrire en Wallonie a organisé une rencontre avec le comité d'accompagnement des cellules de reconversion (FGTB - CSC - FOREm). L'objectif était de co-construire un partenariat pour une meilleure identification des travailleurs sans emploi lors d'un licenciement collectif afin de leur proposer une formation en alphabétisation.

Ce partenariat a débouché sur l'organisation de quatre séances de sensibilisation en 2022. Ces séances ont permis de sensibiliser un peu plus de 100 accompagnateurs sociaux. Pour l'ensemble des participants, ces séances de sensibilisation ont été un vrai succès, tant au niveau du contenu qu'en termes de participation. Tout un travail sur la détection de l'analphabétisme a également eu lieu en 2023, la coordination a donné des outils de détection aux cellules pour faciliter cet aspect toujours compliqué.

Suite à cela, un accord entre les cellules de reconversion et LEEW a été trouvé afin de fournir régulièrement une liste reprenant, sur le territoire wallon, les entreprises qui vont être soumises à une procédure de licenciement collectif. L'objectif étant que les Régionales de Lire et Écrire présentes sur les territoires de ces entreprises puissent prendre en charge les travailleurs analphabètes et illettrés, en collaboration avec la cellule locale.

Jusqu'à présent, les cellules ont fourni une liste avec peu d'entreprises. C'est léger, mais c'est un premier pas vers une collaboration avec les cellules de reconversion. En effet, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme a ainsi travaillé avec la cellule locale dans le cadre de la restructuration de l'entreprise FEDEX TNT.



Les projets pédagogiques

Le Plan de relance

Comités de pilotage

Dans le cadre du projet PARS, la Commission Européenne a désigné l'OCDE pour accompagner méthodologiquement la mise en œuvre du projet. Les conclusions ont permis de mettre en évidence des recommandations pour notre secteur qui ont ensuite été déclinées en axes de travail par le SPW et le Cabinet de tutelle :

- la mutualisation des profils et référentiels de formation ;
- la mise en place d'appels à projets pour mettre en œuvre des parcours de renforcement des compétences et le renforcement de la validation des compétences ;
- le développement d'un système d'assurance qualité dans la formation professionnelle.

Afin d'articuler la conceptualisation de ces axes avec le concret du terrain, Lire et Écrire en Wallonie participe aux différents comités de pilotage – COCOPIL organisé par l'Interfédération des CISP. L'enjeu pour Lire et Écrire en Wallonie est la prise en compte du public alpha et de ses réalités au sein des travaux de ces comités.

Les démarches référentielles

La démarche référentielle se base sur l'approche par compétences. L'enjeu est d'arriver à construire des référentiels communs à l'ensemble des opérateurs en se basant tant sur les profils du Service Francophone des Métiers et Qualification (SFMQ) que ceux de l'Interfédération des CISP. À travers ce travail, l'objectif est de faciliter la fluidification des parcours notamment dans le cadre du passage d'une formation CISP à une formation qualifiante. Plus particulièrement pour Lire et Écrire en Wallonie, l'enjeu est la prise en compte des compétences de base dans la réalisation et l'adaptation des référentiels métiers.

Plus concrètement, en 2023, au sein du travail réalisé lors du comité « référentiel » qui réunit l'ensemble des Fédérations, sous la coordination de l'Interfédération des CISP, la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie a participé :

- au GT participatif afin d'adapter le référentiel commis de salles. En plus du soutien apporté à cette journée, elle s'est surtout concentrée, avec des personnes ressources, à :
 - identifier les compétences de base nécessaire à l'exercice du métier via la grille générique des savoirs de base en situation professionnelle ;
 - identifier des compétences numériques de base ;
 - évaluer l'adaptation du référentiel ;
- au GT participatif pour le métier d'agent d'accueil ;
- à la finalisation des modules APC (approche par compétences).



La validation des compétences

La validation des compétences a pour objectif de reconnaître la maîtrise des connaissances, des compétences et des aptitudes professionnelles acquises de manière formelle, informelle et non formelle via l'obtention d'un titre de compétences. Plus particulièrement, tout l'enjeu pour Lire et Écrire est de faire en sorte que les modalités d'épreuves de la validation des compétences (lorsque les compétences professionnelles n'impliquent pas le recours à l'écriture et à la lecture) soient adaptées aux candidats analphabètes ou illettrés et aux personnes non francophones.

Afin de mieux cerner les enjeux en lien avec la validation des compétences, la chargée de projet a récolté, en 2023, les pratiques des Régionales en matière d'orientation du public analphabète et illettré à la validation des compétences. Cette récolte a permis d'identifier les freins rencontrés par le public dans le processus de validation des compétences et les plus-values du dispositif.

En plus de cela, et plus spécifiquement dans le cadre du travail réalisé lors du comité « validation » qui réunit l'ensemble des Fédérations, sous la coordination de l'Interfédé, la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie a participé :

- à [la matinale validation des compétences](#) ;
- au [groupe d'échange de pratique « validation des compétences »](#) ;
- aux comités de pilotage.

Le développement d'un outil assurance qualité

La réflexion qui se cache derrière ce travail vient du fait que le passage entre les formations CISP et les formations « qualifiantes » n'est pas forcément une évidence. Le secteur souffre encore d'une image de « formation de seconde zone ». Face à ce constat, un enjeu important de reconnaissance tant au niveau de la professionnalisation des acteurs CISP que de la qualité de leurs formations se fait donc sentir. L'objectif étant d'éviter certains examens d'entrée, certaines vérifications des compétences acquises en CISP et une fluidification des parcours pour les apprenants. C'est dans ce contexte que se développe le projet d'un système d'assurance qualité. Néanmoins, une attention toute particulière est mise sur le fait que la reconnaissance n'est pas une question de résultats. Il ne s'agit pas d'évaluer la qualité pédagogique des centres mais les processus mis en place pour ne pas risquer une dérive d'uniformisation des formations et une perte de la valeur ajoutée des CISP par rapport aux acteurs du qualifiant.

En 2023, au sein du travail réalisé lors du comité « qualité », la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie a participé à :

- la finalisation du cadre de référence « label » (contextualisation, intention du label, etc. ;
- la finalisation du cadre qualité (processus, critères et indicateurs) en co-construction avec les CISP volontaires ;
- la phase de testing du cadre qualité au sein de certains centres et adaptation de celui-ci en fonction des retours d'expérimentation ;
- la mise en place d'une procédure d'auto-évaluation de la qualité, analyse et adaptation de cette procédure en fonction des retours de terrain ;



- la création d'un appel à projet « Implémentation d'une démarche qualité en CISP ». Dans ce cadre, la chargée de projet a accompagné une Régionale de Lire et Écrire dans la construction de son dossier et la réalisation de la procédure d'auto-évaluation. Elle a également participé et animé plusieurs journées de formation dans le cadre de comités opérationnels ;
- au webinaire d'informations sur la qualité à destination de tous les CISP ;

Les formations concomitantes

Depuis plusieurs années déjà, Lire et Écrire en Wallonie se penche sur la question de l'accès aux formations professionnalisantes et à l'emploi pour les personnes en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme. En effet, l'emploi, la formation, les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle ne sont pas suffisamment adaptés pour accueillir les personnes analphabètes, ou en situation d'illettrisme, et ne tiennent pas assez compte des personnes en difficulté de lecture et d'écriture. Ces obstacles pourraient être levés moyennant des adaptations raisonnables et si nécessaire par un soutien ou le développement de formations concomitantes.

En 2023, la question de ces formations concomitantes a fait l'objet de plusieurs actions de la part de la Coordination wallonne :

- un état des lieux de sa mise en place au sein des Régionales avec l'identification des difficultés à la mise en œuvre ;
- la création d'un groupe de travail afin de permettre des échanges de pratiques ;
- l'appel à projet « renforcement des compétences » a permis de développer ou de renforcer 5 filières de formation sur le mode de la concomitance.

Le groupe de travail « sensi »

L'idée du groupe de travail est d'introduire une dynamique d'échange d'expériences et de pratiques entre les différents agents de sensi. Et ce, afin qu'ils puissent chacun se nourrir les uns des autres pour étoffer leur fonction au sein de leur Régionale respective. Les déclinaisons qui seront réalisées à la suite de ces échanges peuvent être totalement différentes d'une Régionale à l'autre en fonction des réalités.

Lire et Écrire en Wallonie tient un rôle de coordination du groupe. En 2023, le Groupe de travail « sensi » s'est réuni deux fois et a travaillé sur plusieurs thématiques :

- **présentation de l'Observatoire** et les liens possibles avec le travail de sensi ;
- **les cellules de reconversion** : ce travail a été réalisé afin de co-construire un partenariat pour une meilleure identification des travailleurs concernés. Cela a débouché sur 4 séances de sensibilisation des accompagnateurs sociaux permanents. Ces séances ont comptabilisé entre 20 et 50 personnes présentes. Dans certains cas, ces séances ont permis d'approfondir les liens avec les cellules présentes sur les territoires des Régionales. À côté de ces séances, un travail sur les outils de détections a également été réalisé. Les cellules ont marqué leur intérêt et la pertinence des outils reçus par les agents de sensi. Tout un travail sur la détection de l'analphabétisme en entreprise a également eu lieu ;



- **les outils de sensi** : tout un travail de recensement des différents outils utilisés par les agents de sensi a été fait en 2023. Ce travail a permis de créer un dossier partagé sur la documenthèque ainsi que des clés USB. L'objectif étant de permettre à tous les agents de sensi de profiter de l'ensemble des outils à disposition. Cet échange d'outils a débouché sur des rencontres bilatérales entre agents de sensi afin d'adapter certains outils aux réalités de chaque Régionale. Cette boîte à outils a pour objectif d'être maintenue à jour et alimentée par les agents de sensi dès qu'ils créent un nouvel outil.

En 2024, le groupe de travail se concentrera sur la thématique de la sensibilisation des nouveaux représentants des travailleurs et plus largement les élections sociales en créant un module de 3h pour les sensibiliser à l'alpha en entreprise.

L'observatoire de l'analphabétisme et du FLE en Région wallonne

Dans le cadre de la Conférence Interministérielle et l'utilisation des moyens du plan de relance, la Ministre Morreale a accordé un financement à la Coordination wallonne de Lire et Écrire, ainsi qu'au DISCRI, pour l'engagement de deux ETP dont les missions sont de/d' :

- **mesurer l'ampleur et la nature de l'analphabétisme ou de l'illettrisme en Wallonie,**
- **répertorier et comparer les différents dispositifs de formation**_(cadre légal, profil exigé des formateurs, sources et mécanismes de financement, test de positionnement, référentiels et nomenclatures utilisées etc.)
- **répertorier les initiatives et outils existants en matière de cadastre de l'offre et de la demande** : tests de positionnement, de validation des compétences ou des acquis, de référentiels pédagogiques, de référentiels de compétences pour les formateurs ;
- **harmoniser les nomenclatures, tests de positionnement et de validation et référentiels** utilisés afin qu'ils soient identiques dans chaque secteur de formation.
- **visibiliser l'offre, la demande et les besoins sur le territoire,**
- **identifier ce que représente l'analphabétisme en Wallonie** et en analyser les causes et les conséquences.

En 2023, plusieurs travaux ont été entrepris :

○ Détermination d'une nomenclature

Bien que travaillée et validée par la CIM alpha en 2022, le travail entrepris par la chargée de projet a été de présenter cette nomenclature aux acteurs de terrain et de récolter les retours de terrain, notamment sur les zones d'ombre qui demeurent.

○ Création de questionnaires dans le cadre du cadastre de l'offre de formation

Ces questionnaires ont été envoyés à tous les opérateurs identifiés alpha, FLE et/ou RAN tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Le premier questionnaire avait pour objectif d'identifier « qui travaille sur quoi ? ». Le deuxième s'intéressait aux pratiques de positionnement et d'orientation des personnes. La chargée de projet a participé à l'ensemble du projet de la création des questionnaires à l'encodage des résultats en passant par la sensibilisation des acteurs. L'analyse des résultats débutera en 2024 avec comme fil rouge la question du non-recours au droit à la formation.



Suite aux questionnaires, deux focus groups (coordinateurs et formateurs) ont été organisés afin d'approfondir certains aspects du questionnaire, dans une démarche plus qualitative.

○ **Participation aux plateformes régionales alpha-FLE**

Les objectifs de cette participation sont de présenter l'observatoire, répondre aux questionnements des opérateurs, les inciter à participer à l'enquête et enfin, présenter la nouvelle nomenclature. C'est aussi faire du lien entre les différentes plateformes régionales.

○ **La construction de l'infrastructure de l'observatoire (au-delà du financement biennal)**

Cette construction comprend la compréhension du secteur et de la problématique, la constitution d'un comité scientifique, le développement de partenariats avec l'ensemble des Instances Bassin Emploi-Formation, le développement de partenariats pour l'accueil d'étudiants en travail social pour renforcer les ressources humaines dédiées à l'observatoire ainsi que la présentation du travail de l'observatoire dans différentes instances internes ou externes à Lire et Écrire.

○ **La conception de la stratégie de recherche pour l'analyse de l'offre et de la demande**

Cette stratégie est fondée sur la construction d'une base de données d'articles spécialisés et l'analyse des différents points qu'ils soulèvent (controverses méthodologiques internationales sur la définition [et la mesure] de l'analphabétisme, illettrisme..., la typologie du non-recours aux droits...). Cette analyse a permis d'aboutir à la création d'une première typologie analytique inspirée du cadre du non-recours. Dans ce cadre, en collaboration avec la personne en charge de la coordination alpha/FLE et leurs homologues au DISCRI, il a participé à la création de questionnaires dans le cadre du cadastre de l'offre de formation et l'organisation des focus groups (tous deux déjà explicités dans ce rapport d'activités). L'analyse des résultats débutera en 2024 avec comme fil rouge la typologie analytique proposée dans le cadre de l'observatoire et la question du non-recours au droit à la formation.

Le numérique

Dans le cadre du travail de lien entre pédagogie et numérique, Lire et Écrire en Wallonie a participé au travail de :

○ **Numérisation des outils du cadre de référence pédagogique**

Les outils numériques tendent à être plus structurellement intégrés dans le cadre de la formation. Dès lors, dans l'optique de familiariser davantage les apprenants avec les outils et démarches numériques, Lire et Écrire a choisi en 2021 de développer une version numérique de ses outils pédagogiques (« Mes chemins d'apprentissages », « la roue carrée », « les toiles d'araignée »). Un petit groupe de travail piloté par Lire et Écrire Communauté française et réunissant des personnes de Lire et Écrire Wallonie, des Régionales wallonnes et de Lire et Écrire Bruxelles s'est réuni à plusieurs reprises dans les premiers mois de 2023. Le choix quant au prestataire chargé de mettre en œuvre ce travail s'est porté sur l'organisation Occupy The Tech avec laquelle la collaboration a commencé fin de l'année 2022.



En 2023, la collaboration a ainsi majoritairement porté sur la phase d'étude de faisabilité du projet. Projet coordonné par Lire et Écrire Communauté française, chacune des étapes a fait l'objet d'une à deux réunions regroupant des travailleurs des différentes entités de Lire et Écrire, dont la coordination wallonne.

Par ailleurs, afin de baliser le travail et de s'assurer de la réponse effective du projet au Cahier des charges formulés en 2021, un comité de pilotage a été constitué et s'est réuni trois fois en 2023. Celui-ci réunit trois directions régionales, la chargée d'appui pédagogique responsable de la coordination du projet, le représentant d'Occupy The Tech ainsi qu'un chargé de projet de Lire et Écrire Wallonie.

○ **Élaboration d'un cadre de référence numérique**

Au même titre que les savoirs de base concernant la lecture, l'écriture et le calcul, Lire et Écrire s'est donné pour mission de formuler un cadre de référence sur les savoirs et savoir-faire numériques. Il s'agit donc de faire part de l'origine de l'initiative mais aussi, principalement, de définir les objectifs, la pédagogie et les balises éthiques défendues à propos du numérique en formation.

○ **Start digital**

Les compétences numériques sont devenues incontournables dans la société d'aujourd'hui, que ce soit pour l'accès, l'intégration ou le maintien à l'emploi mais aussi dans la vie sociale, culturelle, pour l'accès à l'information, le maintien des droits... C'est dans ce contexte que Lire et Écrire en Wallonie s'est inscrit dans le projet Start Digital porté par l'Interfédération des CISP. Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie a travaillé sur la question d'un test de positionnement à l'autonomie numérique adapté au public analphabète/illettré et sur des fiches pédagogiques en lien avec le numérique.

Les projets coordonnés

Crédit et téléphonie

Pour le compte de tous, la Coordination propose deux dossiers facilitateurs de coûts :

- **La téléphonie mobile** : Depuis décembre 2020, la Coordination wallonne prend le rôle d'intermédiaire unique entre les Régionales et l'opérateur mobile et assure le suivi de tout problème ou demande concernant ce contrat.
- **La ligne de crédit coordonnée** : Lire et Écrire en Wallonie assure le suivi de la ligne de crédit coordonnée. Cette dernière a pour objectif d'aider les Régionales dans leurs difficultés ponctuelles de liquidités. Ces difficultés sont liées à la logique de paiement des subventions a posteriori de la part des pouvoirs subsidiant.



Le congé éducation payé

Le module de formation de Lire et Écrire, intitulé « Formation de base en français : lecture – écriture – communication – calcul », a été reconnu, depuis 2003, au titre de formation professionnelle, ouvrant le droit au Congé éducation payé (CEP). Cette formation est dispensée par les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie.

Plus particulièrement, on remarque que l'année 2022-2023 marque la fin de la crise sanitaire liée à la COVID. En effet, le nombre de CEP augmente de 25 % par rapport à l'année précédente.

	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023
Nombre d'apprenants	24	38	11	19	12	24	15	13	12	9	16	20

Pour les travailleurs en difficulté de lecture et d'écriture, il constitue une opportunité de suivre une formation tout en se maintenant dans l'emploi ou en suivant d'autres formations qualifiantes, et de maîtriser davantage leur environnement professionnel. Le CEP est donc un outil à préserver, à étendre et à promouvoir.

La formation alpha-travailleur est faible. 86 travailleurs sont en formation en 2023. De plus, l'utilisation du dispositif CEP, comme le montrent les statistiques, 20 travailleurs sur 86, reste encore très marginale parmi les travailleurs en situation d'illettrisme. Il est crucial de renforcer l'information qui est diffusée concernant son existence et ses avantages, tout en poursuivant un travail de « dé-stigmatisation » et d'information concernant l'illettrisme auprès des différents acteurs de l'entreprise – travailleurs, employeurs et syndicats.

Le FSE

Deux dossiers ont été acceptés dans le cadre de la nouvelle programmation :



L'utilisation du numérique dans les processus d'alphabétisation

Ce projet met en place des formations qui visent l'acquisition de compétences numériques pour nos publics. Ce projet portera sur :

- le développement de formations visant à acquérir des compétences numériques par des pédagogies adaptées à des personnes analphabètes.
- l'élaboration d'un test de positionnement concernant l'utilisation des outils numériques. Cet outil permettra d'individualiser la formation et améliorer encore son efficacité.

Dans le cadre du projet « numérique », la Coordination est porteuse du projet et a donc eu un rôle de consolidation du dossier et une coordination des différents partenaires (les Régionales du BW, du CMB et du Luxembourg).

Budget octroyé : 638.379,07€



○ La formation en alpha sur tout le territoire wallon

Il s'agit de proposer une offre de formation en alphabétisation afin de soutenir l'acquisition et le développement de compétences linguistiques pour un public analphabète, éloigné de l'emploi ainsi que son accompagnement et son suivi vers et dans l'emploi.

Dans le cadre des dossiers FSE, la Coordination avait pour mission en 2023 d'aider les Régionales dans la construction de leur projet « formation ». Les Régionales devenant cheffe de leur projet, tout un travail d'écolage concernant la gestion administrative et financière a été réalisé par la Coordination.

Budget octroyé : 1.438.263,84€

Les mandats opérationnels de Lire et Écrire en Wallonie

Le groupe de travail juridique

Un GT juridique est piloté par l'Interfédération des CISP et regroupe l'ensemble des Fédérations.

En 2023, le GT s'est notamment penché sur la question du Mémoire CISP.

Le groupe de travail COMU

Lire et Écrire en Wallonie participe au GT COMU de l'Interfédération des CISP. Ce GT a pour objectif de travailler à la mise en valeur du secteur via des actions de communication. Parmi les dossiers de 2023, le lancement de la campagne « [recrutement des stagiaires](#) », « [CISP en action](#) » et la mise en place du site internet [CISP.BE](#).

Le Comité de rédaction de l'Essor

En tant que membre de l'Interfédération des CISP, Lire et Écrire prend part au Comité de rédaction de L'essor (CRE), la revue trimestrielle de l'Interfédération.

En 2023, la Coordination wallonne de Lire et Écrire a assumé le mandat de rédacteur en chef de la revue en plus de participer activement à l'élaboration et la [rédaction des numéros 103 à 106](#) ainsi qu'à la préparation du numéro 107 sortant en mars 2024 (Un GT juridique est piloté par l'Interfédération des CISP et regroupe l'ensemble des Fédérations. Parmi les grands sujets, le GT s'est notamment penché sur la question du Mémoire CISP.





Le comité de rédaction du Journal de l'Alpha

Lire et Écrire en Wallonie participe à l'élaboration du périodique du Mouvement. Celui-ci a pour objectif de produire et de diffuser des réflexions, débats et pratiques de terrain sur des thèmes pédagogiques et politiques liés à l'alphabétisation des adultes.

En 2023, Lire et Écrire en Wallonie a participé à [l'élaboration des numéros 228 à 231](#) paru en 2023 et a pris également part dans l'élaboration du numéro 232 paru en mars 2024



Les formations et les apprenants en Wallonie

01

35

Les formations

- Les heures de formations réalisées
- Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

02

37

Les apprenants

- Le nombre d'apprenants
- La nationalité des apprenants
- L'âge des apprenants
- La scolarité des apprenants
- Le niveau de diplôme des apprenants
- Le statut socioprofessionnel

Les formations et les apprenants en Wallonie

Les formations

Les heures de formation réalisées



Figure 1: Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenants (2019-2023)

L'année 2020 enregistre une chute de 28 % des heures de formation réalisées par rapport à 2019. Cette forte chute est liée au contexte de la pandémie de COVID-19. L'année 2021 a été également marquée par le contexte sanitaire. L'année 2022 amorce une reprise des activités de formation suite à la fin de la crise sanitaire. On constate une augmentation de 20 % par rapport à 2021.

Cependant, le nombre d'heures réalisées en 2022 reste 15 % plus bas que le nombre d'heures réalisées en 2019, avant la crise sanitaire. En 2023, il y a une nouvelle augmentation de 20 % par rapport à 2022, ce qui relève le nombre d'heures de formation au niveau d'avant la crise sanitaire, soit + 3% par rapport à 2019.



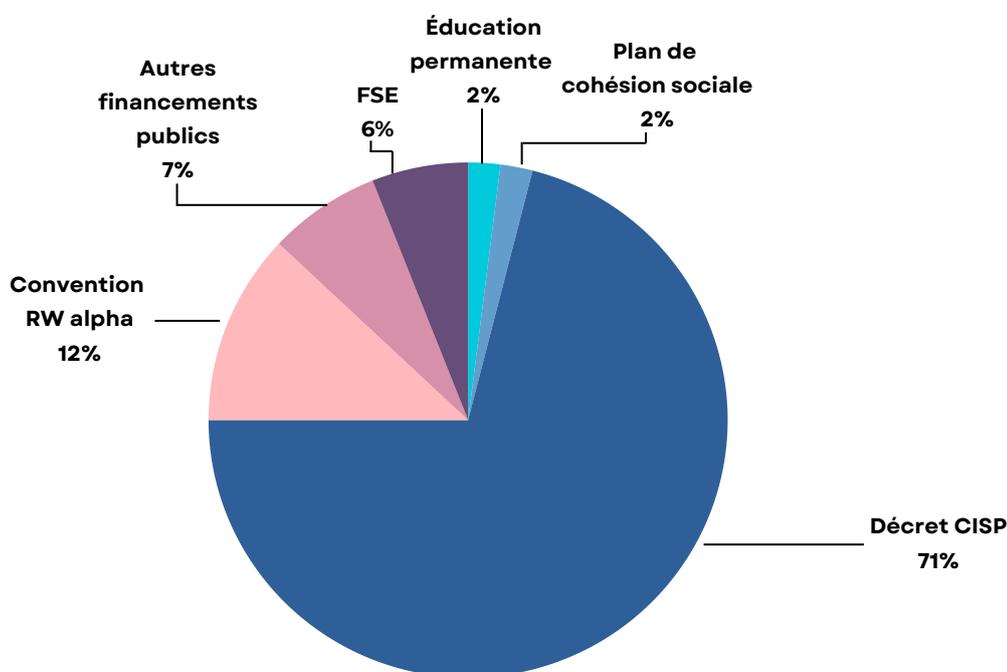


Figure 2 : répartition des heures de formation par pouvoir subsidiant - 2023

Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

Entre 2021 et 2023, on constate une baisse du nombre des modules de formation de moins de 13 heures, alors que les modules de plus de 13 heures sont en constante augmentation. Cela explique pourquoi il y a 8% d'apprenants en moins par rapport à 2019 mais 3% d'heures en plus : les apprenants sont demandeurs de plus d'heures.

Volume horaire hebdomadaire	2021	2022	2023
9 heures	80	68	66
De 9 à 12 heures	63	69	57
De 13 à 18 heures	29	32	40
Plus de 18 heures	12	15	14
Horaire variable	23	36	64
Total	207	220	241

Tableau 1 : Évolution pluriannuelle 2021-2023 du nombre de modules de formation



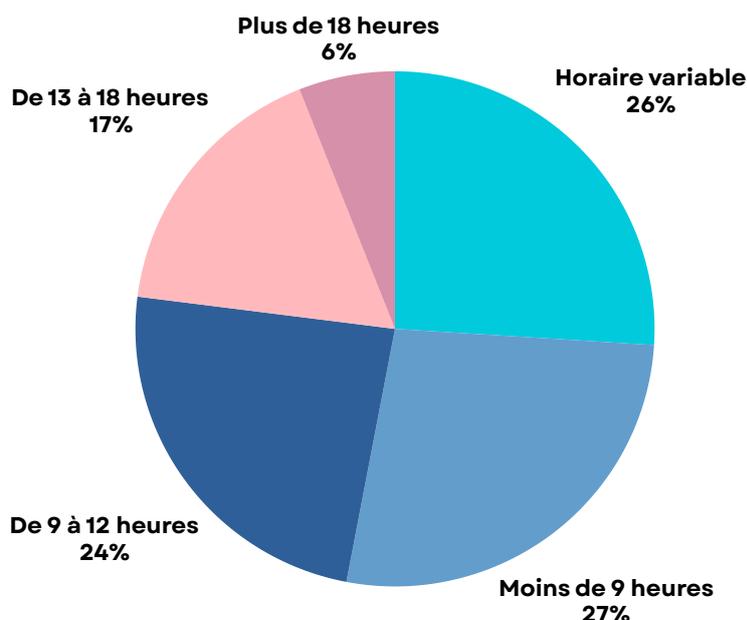


Figure 3 : Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire - 2023

En 2023, 27 % des modules de formation proposés durent moins de 9 heures par semaine. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées alors que la majorité des apprenants suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine ou plus. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. En revanche, les modules de 9 à 12 heures ou plus, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines et ne rencontrent pas a priori de difficulté pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenants.

Les apprenants

Le nombre d'apprenants

En 2023, les huit Régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 2.049 apprenants.

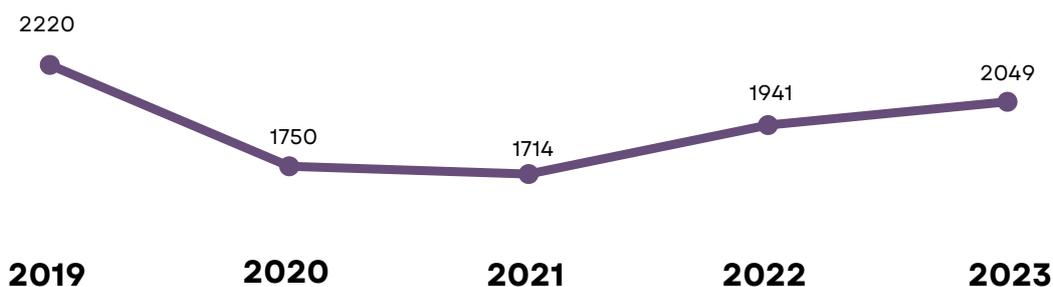


Figure 4 : Évolution du nombre d'apprenants (2019-2023)



Entre 2017 et 2019, le nombre d'apprenants s'est stabilisé. L'année 2020 enregistre une baisse de 21 % du nombre d'apprenant, corrélée à la baisse du nombre d'heures réalisées (voir figure 1). Cette baisse est liée à la situation sanitaire de 2020 et 2021. En 2022, avec la reprise des activités de formation suite à la fin de la crise sanitaire, le nombre d'apprenants a augmenté de 13 %. En 2023, le nombre d'apprenants croît de 6 % par rapport à 2022. Cependant, il reste toujours 8 % plus bas que le nombre d'apprenants d'avant la crise sanitaire, en 2019.

Le genre des apprenants

Au total, au cours de l'année 2023, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes touche 58 % de femmes pour 42 % d'hommes.

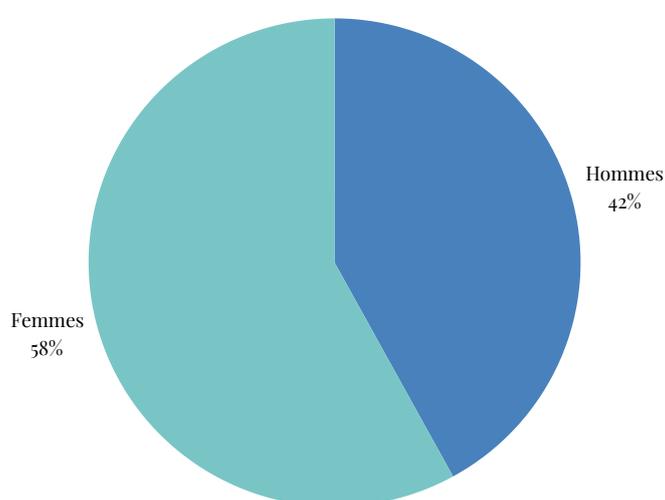


Figure 5 : Genre des apprenants par Régionale – 2023

Nationalité des apprenants

En 2023, les apprenants n'ayant pas la nationalité belge représentent 67 % des apprenants, soit 1368 personnes. Les apprenants ayant la nationalité belge représentent 30 % des apprenants, soit 631 apprenants. Parmi les apprenants ayant la nationalité belge, 47 % des personnes sont d'origine étrangère[4]. Enfin, 2 personnes sont apatrides et 48 apprenants n'ont pas communiqué d'information sur leur nationalité, soit 2 %.

[4] Les Belges d'origine étrangère sont les Belges qui ont acquis la nationalité belge.

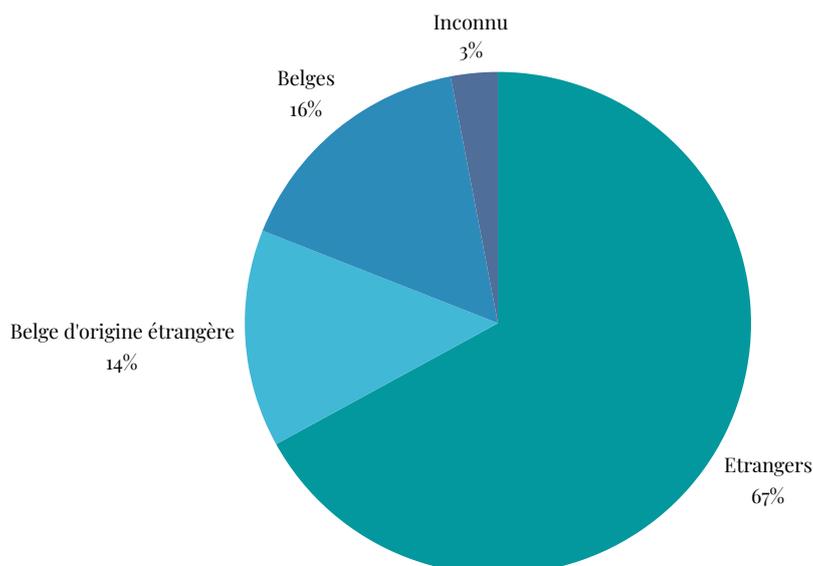


Figure 6 : Répartition des nationalités des apprenants – 2023

En 2023, 79 nationalités sont représentées parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenants marocains, syriens et afghans sont les nationalités les plus représentées, après la nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire. Parmi les apprenants belges d'origine étrangère, les nationalités d'origine les plus représentées sont les nationalités marocaine et turque.

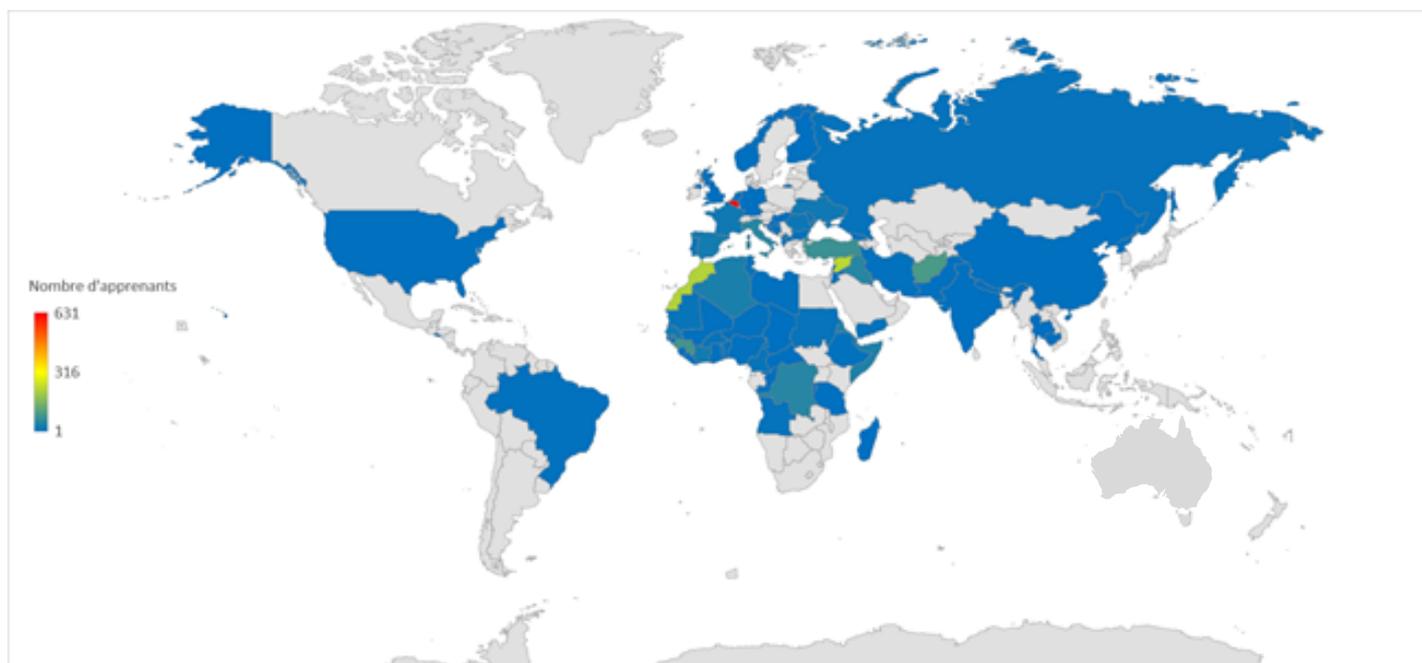


Figure 7 : Nationalité des apprenants – 2023



L'âge des apprenants

Près d'un apprenant sur trois (29 %) à Lire et Écrire a entre 35 et 44 ans. Les personnes de plus de 65 ans représentent 4 % des apprenants. Les jeunes entre 18 et 24 ans représentent 10 %.

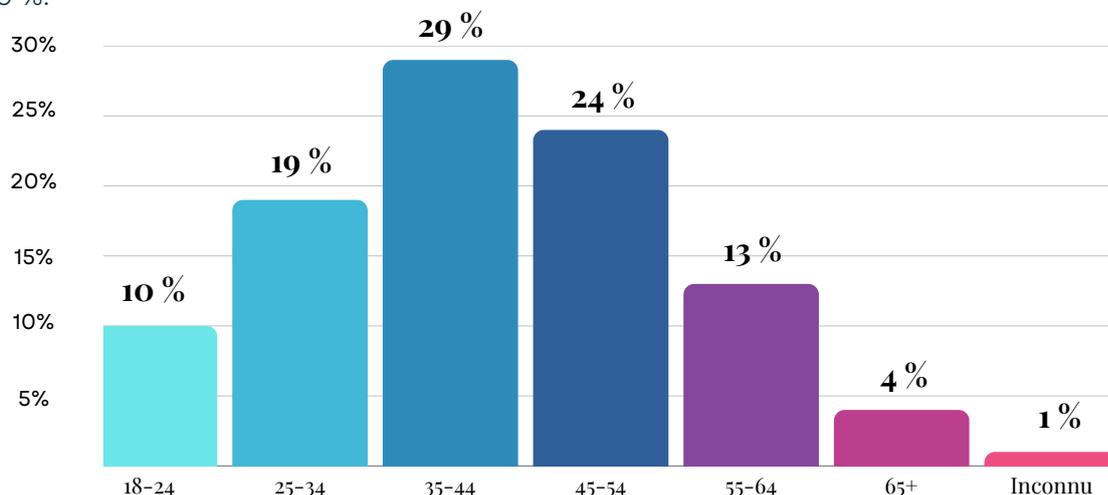


Figure 8 : Répartition des apprenants par tranche d'âges - 2023

La scolarité des apprenants

Près des trois quarts des apprenants ayant suivi une formation à Lire et Écrire ont été scolarisés.

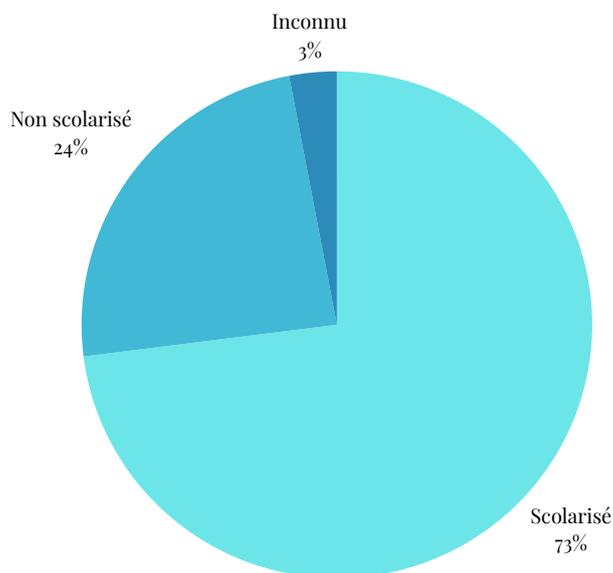


Figure 9 : Scolarisation des apprenants - 2023

Le graphique ci-dessous présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 24 % des apprenants ont été scolarisés en Belgique contre 75 % des apprenants à l'étranger.



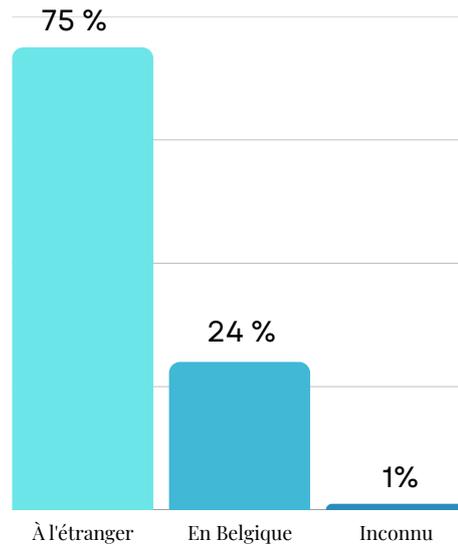


Figure 10 : Lieu de scolarisation des apprenants – 2023

La proportion de personnes scolarisées en français est de 32 % parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. 68 % l'ont été dans une autre langue.

Le niveau de diplôme des apprenants

Une grande majorité des apprenants à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public en particulier représente 92 % de l'ensemble des apprenants en 2023.

Depuis 2019, le taux de personnes non scolarisées ou sans diplôme est stable, entre 86 % et 87 %.

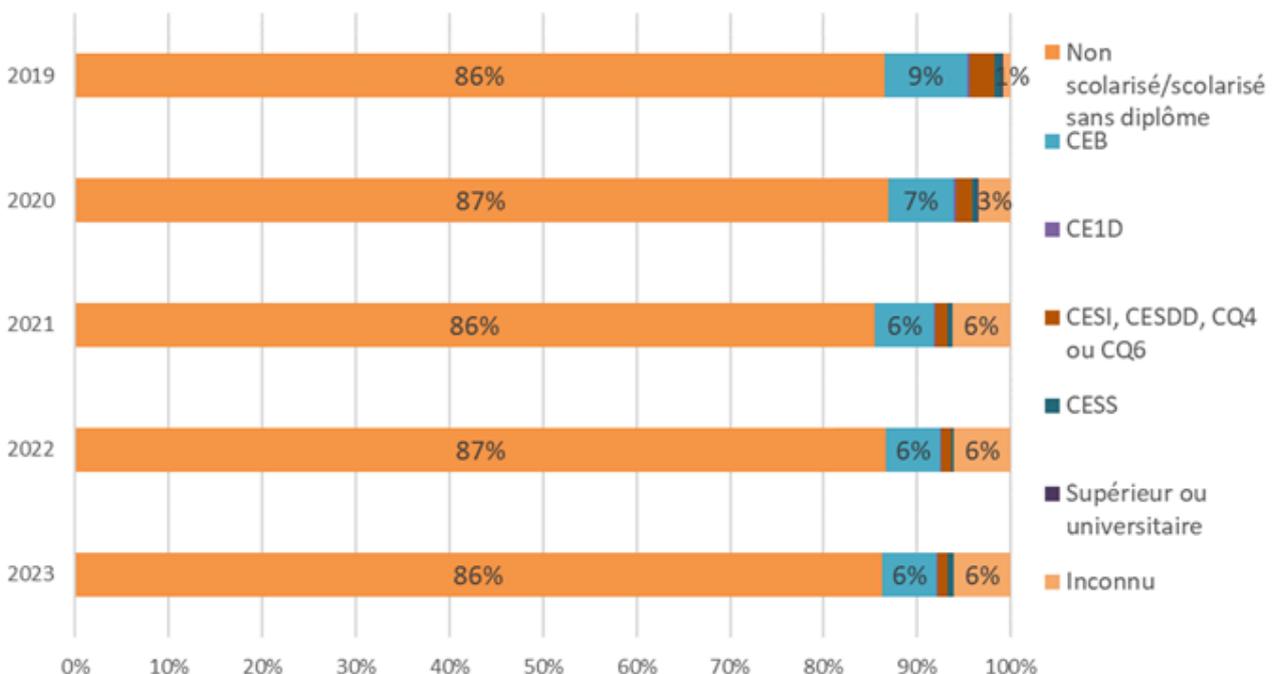


Figure 11 : Évolution du niveau de diplôme (2019 - 2023)



Le statut socioprofessionnel

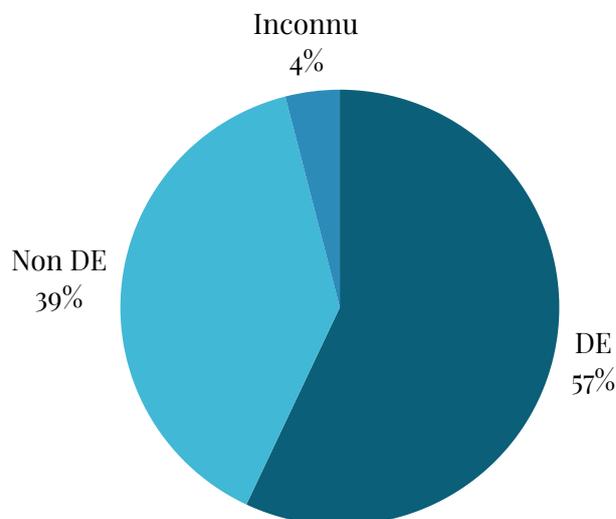


Figure 12 : Statut demandeur d'emploi/ non-demandeur d'emploi – 2023

En 2023, les apprenants sont principalement des demandeurs d'emploi (57 % en moyenne). On peut observer une variation entre les Régionales de 40 % à 77 % de demandeurs d'emploi. Depuis 2006, le taux moyen de demandeurs d'emploi reste stable. Cette majorité de demandeurs d'emploi parmi les apprenants se justifie essentiellement par nos sources de financement.

Le statut socioprofessionnel des apprenants est principalement celui de chômeur complet indemnisé, de personnes sans revenu propre ou de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 79 % du public identifié en formation à Lire et Écrire.

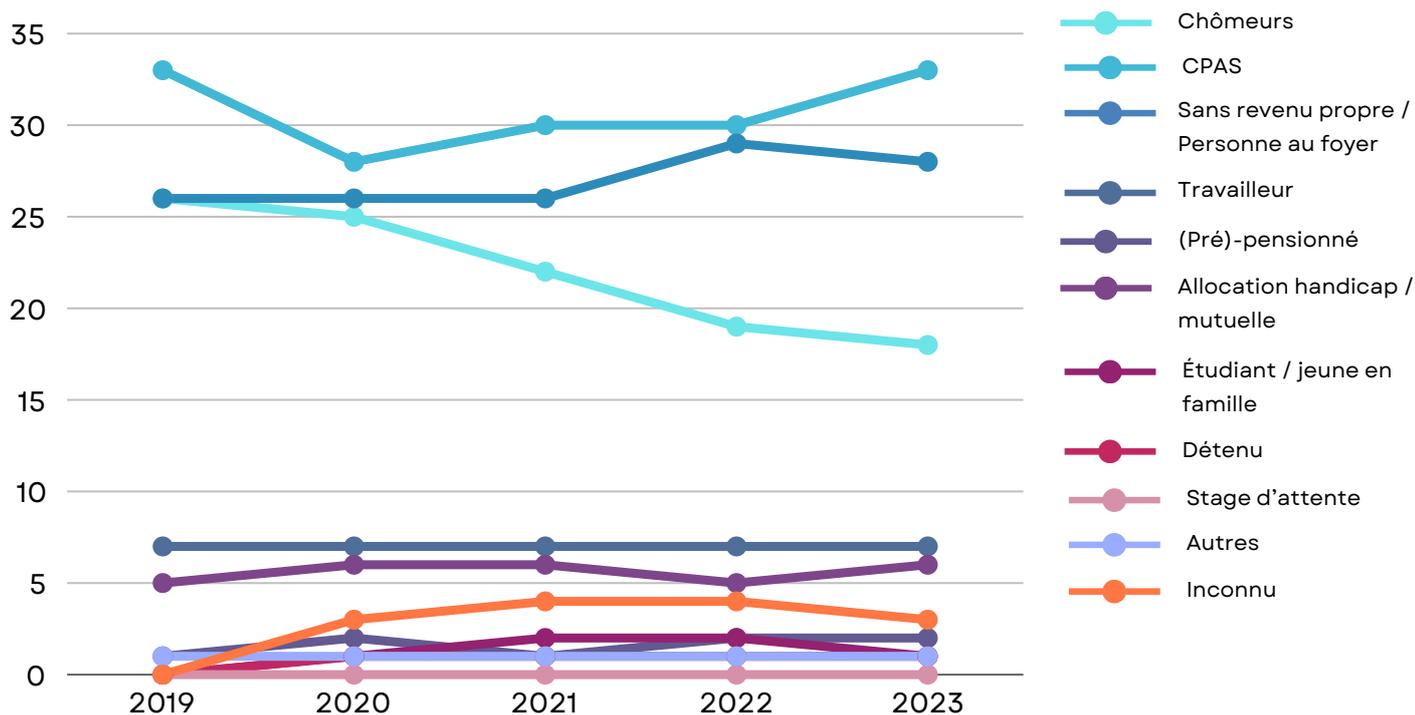


Figure 13 : Évolution du statut socioprofessionnel (2019 - 2023)



Les ressources

01 44

Les instances

02 45

L'équipe

- Une équipe, plusieurs fonctions
- Les modifications décrétales et légales en matière de RH
- Le juste équilibre entre travail entre présentiel et télétravail

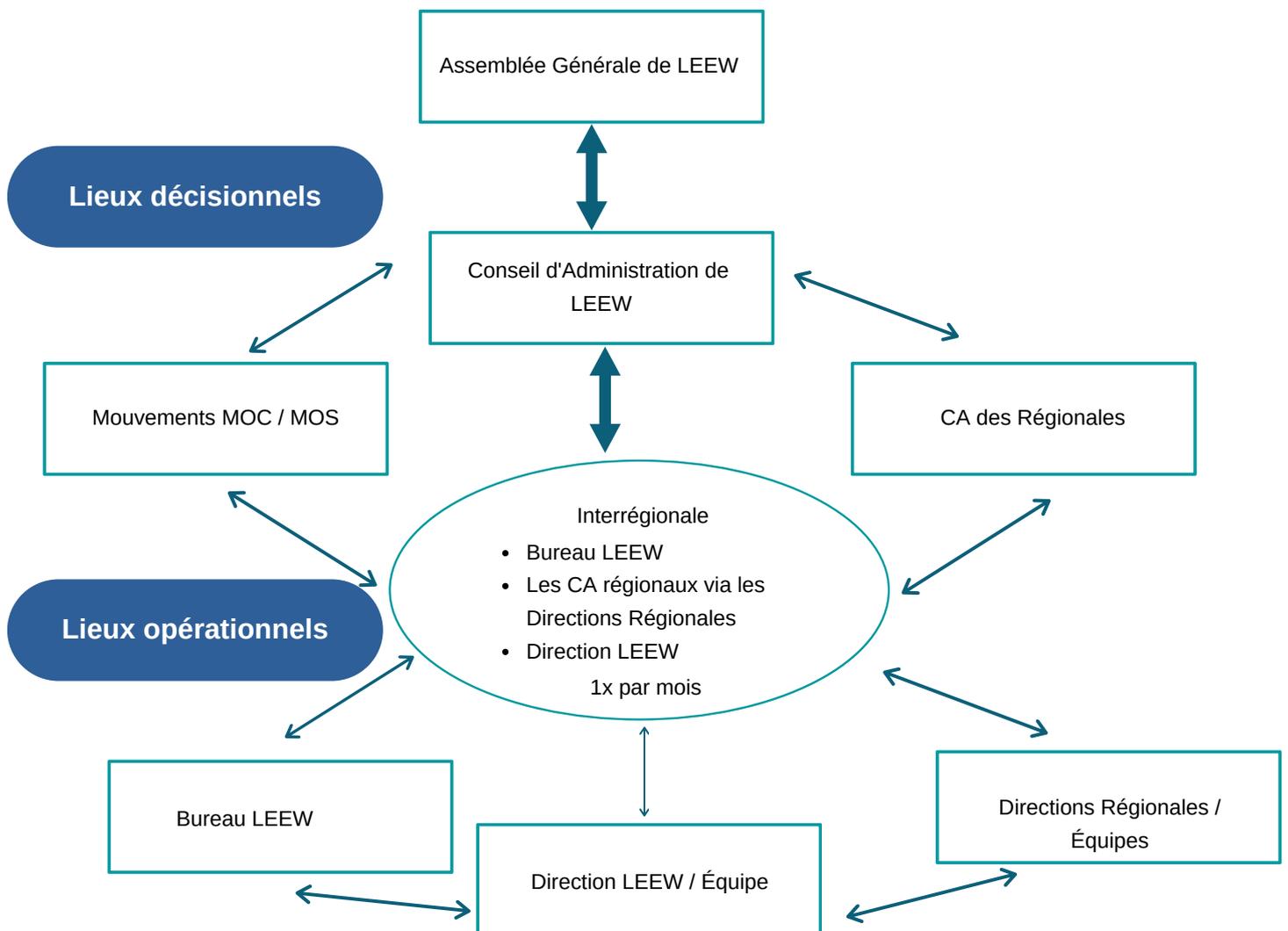
03 46

Les ressources financières

- La répartition des recettes par source de financement
- La répartition des dépenses par type

Les ressources

Les instances



L'équipe

Une équipe, plusieurs fonctions

Au 31 décembre 2023, la Coordination wallonne est composée de 8,5 ETP. Soit une diminution de 1,68 ETP par rapport à 2022.

Les raisons :

- deux congés de maternité suivis de congés parentaux ;
- deux départs.

Par conséquent, cela engendre une diminution jusqu'au mois de mai 2024 de 2,5 ETP, avec parfois des zones de tension pour ceux qui ont repris les missions durant leurs absences.

Les richesses que renferme l'équipe en termes de diversité d'expériences et de parcours professionnels, d'exigence qualitative, de pluridisciplinarité... constituent les principales ressources dont nous disposons pour mener nos actions. Elles sont d'un grand apport tant au niveau du travail et de ses différentes problématiques qu'au niveau de la dynamique existante au sein même de l'équipe.

Les modifications décrétales et légales en matière de RH

La gestion des ressources humaines de la Coordination wallonne a dû s'adapter en 2023 à différentes modifications décrétales et légales ainsi qu'à des absences du personnel : prime de compétitivité ONSS, accords du non marchands wallons et de la Fédération Wallonie - Bruxelles, congés de maladie de longue durée, mi-temps médical, congés de maternité...

Le juste équilibre entre travail présentiel et télétravail

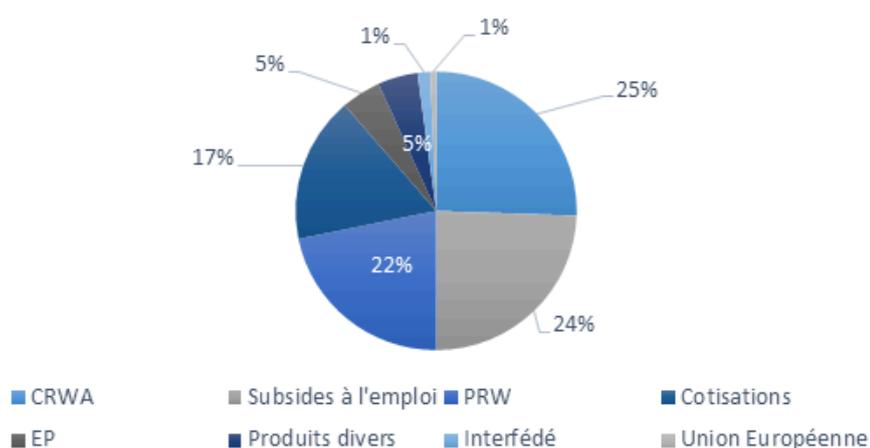
Déjà débuté en 2022, les négociations pour un retour progressif au bureau ont abouti à la signature d'une CCT Télétravail en 2023. Celle-ci confirme que le télétravail est une possibilité qui émane d'une discussion entre l'employeur et le travailleur.

Concrètement, aujourd'hui, chacun est en mesure de travailler au bureau ou en télétravail selon les nécessités et les modalités prévues par l'ASBL (possibilité maximum de 2 jours en télétravail pour un ETP).

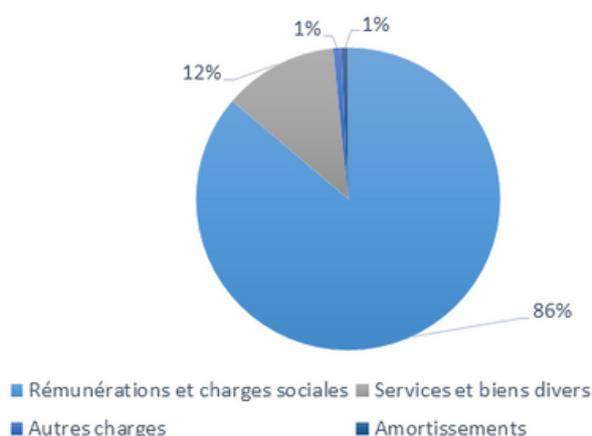


Les ressources financières

La répartition des recettes par source de financement



La répartition des dépenses par type



Les perspectives 2024

01	48
La convention Région wallonne - Lire et Écrire	
02	48
Les élections	
03	48
Le plan de relance	
04	49
La nouvelle programmation FSE	
05	50
La formation des travailleurs	
06	51
Le code de la nationalité	

Les perspectives 2024

La convention RW - alpha

La Convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie est arrivée à échéance au 31 décembre 2023. À l'heure d'écrire ce rapport d'activité, la reconduction n'a pas encore été validée. Lire et Écrire en Wallonie sera attentive en 2024 à :

- la reconduction effective de la Convention ;
- la prise en compte des demandes budgétaires, à savoir une indexation de 10 % de la convention et une majoration à partir de juillet 2025 pour la prise en charge financière de l'Observatoire de l'alphabétisation en Wallonie.

Les élections

Véritable année électorale, l'année 2024 est une opportunité pour mener une campagne d'actions et de sensibilisation auprès des partis politiques pour une meilleure prise en compte des personnes en difficulté de lecture et d'écriture en Wallonie. En effet, campagne électorale rime avec promesses de campagne d'un côté et revendications, mémorandums, interpellations, de l'autre.

Lire et Écrire en Wallonie sera attentive à la présence de mesures en lien avec l'alphabétisation dans les programmes électoraux et leur concrétisation lors des Déclarations de politique régionale et communales.

Le plan de relance

Le plan de relance de la Wallonie entamera sa dernière année d'existence. Dans ce cadre, plusieurs chantiers coordonnés par l'Interfédération et menés avec l'ensemble des Fédérations doivent aboutir. Parmi les enjeux pour Lire et Écrire durant cette dernière année, on retrouve :



La cadre de qualité

Avec comme chantiers :

- Finaliser le Cadre de qualité qui permettra une meilleure reconnaissance des formations dispensées par les CISP ;
- Mettre en place un outil de diagnostic pour permettre l'auto-évaluation ;
- Créer une procédure d'évaluation externalisée ;
- Créer un guide de labellisation.

Les référentiels

Avec comme chantiers :

- Poursuite de l'identification des compétences de base dans les référentiels métiers ;
- Organisation d'une matinale sur les référentiels.

La validation des compétences

Avec comme chantiers :

- Identification des freins rencontrés par le public alpha et les pistes d'amélioration afin d'aboutir à des recommandations.
- Suivi de l'accompagnement des appels à projets renforcement des compétences.

Les formations concomitantes

Avec comme chantier :

- Structurer le groupe de travail afin d'ouvrir un espace d'échanges et de pratiques entre participants et modéliser et mutualiser certains éléments du dispositif.

La nouvelle programmation FSE

La manière de fonctionner lors de cette nouvelle programmation diffère de l'ancienne. Jusqu'à présent la Coordination wallonne agissait comme porteur de projet et coordonnait l'ensemble des dossiers des Régionales sur le plan politique, administratif et financier. Dans le cadre de la nouvelle programmation, chaque Régionale sera porteuse de son propre projet et devra entreprendre seule l'ensemble des démarches administratives.

Étant donné cette nouvelle organisation, Lire et Écrire en Wallonie proposera, à la demande des Régionales, un suivi très rapproché pour les soutenir dans la mise en place de cette nouvelle façon de fonctionner.



La formation des travailleurs

En 2024/2025, la Coordination wallonne essayera d'impliquer d'avantage les fonds sectoriels et les partenaires sociaux au niveau wallon dans la lutte contre l'analphabétisme.

Plusieurs actions sont prévues en 2024 et 2025 :

La sensibilisation des délégués syndicaux

Lire et Écrire en Wallonie a obtenu l'accord de la CSC et de la FGTB pour sensibiliser les délégués syndicaux qui seront nouvellement élus à la suite des élections sociales de juin 2024.

Des négociations sont en cours pour intégrer également un module de formation en alphabétisation dans les centrales professionnelles à partir de septembre 2025.

Le but de cette sensibilisation est de :

- outiller les délégués pour détecter les travailleurs en difficulté de lecture et d'écriture ;
- permettre l'orientation de ces travailleurs vers les formations dispensées par les Régionales de Lire et Écrire ;
- simplifier les communications entre les délégués et les travailleurs analphabètes ;
- sensibiliser les délégués à la particularité de l'analphabétisme en entreprise (peur liée à la perte de l'emploi et à la stigmatisation de la direction et des collègues ;

Ce module de formation de 3 heures sera réfléchi et créé en 2024 dans le cadre du GT sensibilisation coordonné par LEEW et qui rassemble les agents de sensi de toutes les Régionales wallonnes de Lire et Écrire.

La sensibilisation des services chômage

En 2025 Lire et Écrire en Wallonie souhaite organiser une séance de sensibilisation au sein des services chômeurs.

Les cellules de reconversion

Tout un travail a été réalisé, en 2023, dans le cadre du GT sensi pour identifier les outils de détection les plus adaptés pour aider les cellules de reconversion. Le comité de direction réfléchit à l'opportunité d'une sensibilisation en présentiel concernant ces outils courant 2024.

Les fonds sectoriels

Plusieurs contacts sont pris avec le fonds sectoriel Covalent et ceux des titres-services et du métal afin d'organiser des séances de sensibilisation et construire des collaborations solides entre les fonds et Lire et Écrire en Wallonie à l'horizon 2025.



Le code de la nationalité

Les négociations en lien avec la réforme du code de la nationalité continueront en 2024. Lire et Écrire en Wallonie restera attentive aux réponses apportées à ces questionnements (voir plus haut dans ce présent rapport).



Les annexes

01	53
Abréviations et sigles	
02	54
Liste des administrateurs et administratrices au Conseil d'Administration de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2023	

Les annexes

Abréviations et sigles

AG	Assemblée générale	CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
AGW	Arrêté du Gouvernement wallon	COCOPIL	Comité de Co-pilotage
ALPHA	Alphabétisation	CPAS	Centre Public d'Action Sociale
ALPHA POP	Alphabétisation populaire	EPN	Espace public numérique
APE	Aide à la promotion de l'emploi	FESEFA	Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes
CA	Conseil d'Administration	FLE	Français Langue Étrangère
CCT	Convention collective de travail	FSE	Fonds Social Européen
CEB	Certificat d'Étude de Base	FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
CEP	Congé Éducation Payé	GT	Groupe de Travail
CESSOC	Confédération des Employeurs du secteur Sportif et SocioCulturel	ISADF	Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux
CIM	Conférence Interministérielle	LEEW	Lire et Écrire en Wallonie



MOC	Mouvement Ouvrier Chrétien	RW	Région wallonne
MOS	Mouvement Ouvrier Socialiste	SPW	Service Public de Wallonie
PMTIC	Plan Mobilisateur TIC	UNIPSO	La confédération intersectorielle des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.
RAN	Remise à niveau	VGE	Volume global de l'emploi
RBC	Région de Bruxelles-Capitale		

Liste des administrateurs et administratrices au CA de Lire et Ecrire en Wallonie au 31/12/2023

Personnes morales	Représentant permanent	Invité permanent
LEE Brabant Wallon	Doriane Mugisha	Enzo Gramaglia
LEE Charleroi Sud Hainaut	Adeline Baudson	Vincent Pestieau
LEE Centre Mons Borinage	Annick Dieu	Poste vacant
LEE Luxembourg	Jean-Nicolas Burnotte	Joël Thiry
LEE Liège-Huy-Waremme	Damien Grégoire	Poste vacant
LEE Namur	Yoric Bridoux	Valérie Ska
LEE Verviers	Raymond Bellefroid	Damien Grégoire
LEE <u>Wapi</u>	Coline Maxence	Jacky Quintart
Personnes physiques		<u>Invité·e·</u>
MOS	Vanessa Amboldi	
	Joseph Burnotte	
	Philippe Bordignon	
MOC	Eric Albertuccio	
	Samuel Thirion	
	Poste vacant	Cécile Burdot

Pour tout contact

Lire et Écrire en Wallonie



081/24.25.00



coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be



<http://www.lire-et-ecrire.be/wallonie>



Rue Artoisenet, 7
5000 Namur

Avec le soutien de



Éditeur responsable :
Joël Gillaux, directeur de Lire et Écrire en Wallonie

